

# La maison de Prez-Maillardoz à Rue : un condensé de superlatifs!

Autor(en): **Bourgarel, Gilles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **19 (2017)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825778>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

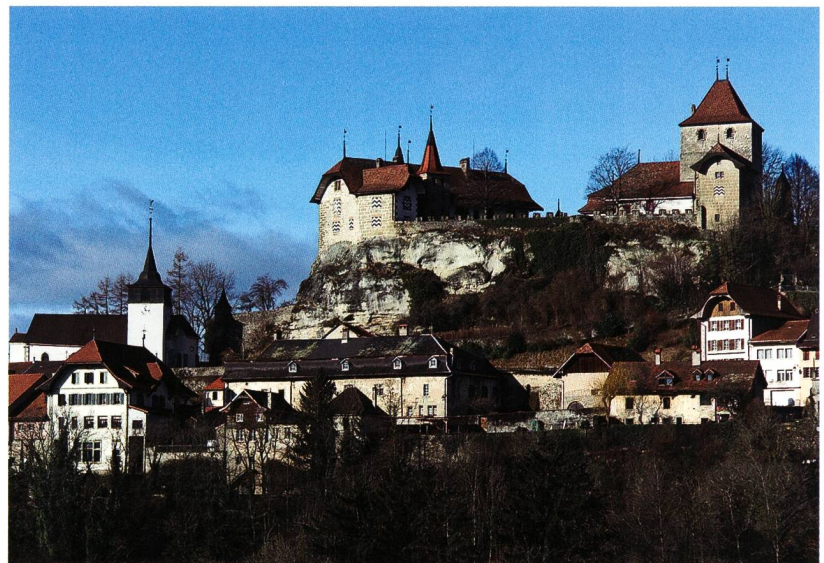
Gilles Bourgarel

Trois monuments émergent du tissu bâti de la villette de Rue: le château au sommet, l'église à mi-pente, et la maison de Prez-Maillardoz, en contrebas, dont la masse domine tous les autres bâtiments, hôtel de ville compris: un cas exceptionnel que l'intérieur ne dément pas.

## La maison de Prez-Maillardoz à Rue: un condensé de superlatifs!

Déjà remarquée en 1895 par Max de Diesbach<sup>1</sup> pour l'une de ses cheminées, la bâtisse aujourd'hui connue sous l'appellation «maison de Prez-Maillardoz» à Rue (fig. 1) ne laisse personne indifférent, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'historiens de l'art ou d'archéologues médiévistes. D'une visite que l'auteur de cet article a eu l'opportunité de faire en 1999 en compagnie de l'historien des monuments, le professeur Marcel Grandjean qui étudiait alors les sources écrites de Rue<sup>2</sup>, ne restait que le regret de ne pouvoir étudier de manière approfondie cette exceptionnelle demeure. L'occasion s'est présentée huit ans plus tard lors de la transformation de la partie sud de la bâtisse qu'il a ainsi été possible d'analyser, tandis que des observations pouvaient en parallèle être faites dans le reste du bâtiment<sup>3</sup> (fig. 2). Les transformations proprement dites ont touché le bâtiment 2 (deuxième étage) ainsi que les bâtiments 3 et 4 (premier et deuxième étages); ce sont donc là les seules parties analysées.

Dans la partie transformée, plus d'un tiers de la surface des murs a été décrépée et analysée, tandis que des sondages ponctuels ont été réalisés là où les crépis seraient conservés<sup>4</sup> – seul le rez-de-chaussée n'a pas pu être examiné, car il se trouvait hors de l'emprise des travaux. Dans les zones gardées telles quelles, les investigations se sont limitées à des observations et des carottages dans les poutres apparentes en



**Fig. / Abb. 1**

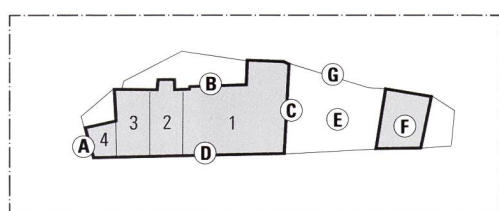
La villette de Rue depuis l'est: en haut le château, à gauche l'église, et légèrement à sa droite, en contrebas du château, la maison de Prez-Maillardoz. *Das Städtchen Rue von Osten aus gesehen: auf dem Felsplateau das Schloss, ganz links die Kirche und rechts davon, ungefähr in der Bildmitte, das Haus der Prez-Maillardoz*

vue de datations dendrochronologiques. Avec les prélèvements systématiquement réalisés là où les analyses ont pu être menées, ce sont 65 bois qui ont été étudiés pour étayer et caler chronologiquement les observations archéologiques<sup>5</sup>. La documentation a été complétée par une couverture photographique générale et des relevés de l'ensemble (échelle 1:100), les dessins pierre à pierre des surfaces décrépées (1:20) ainsi que le profil de certaines moulures (grandeur nature). Ces investigations n'avaient jusqu'ici fait l'objet que d'une notice qui n'était pas étayée par les datations des échantillons de bois prélevés en 2007<sup>6</sup>.





a



b

## Situation et description

La maison de Prez-Maillardoz (voir fig. 2) a été implantée à mi-pente du flanc oriental de l'épéron sur lequel s'est développée Rue, à partir de 1260. Elle couvre quasiment toute la partie centrale du rang de maisons occidental de la rue du Casino, la plus importante de la bourgade. A



**Fig. / Abb. 2**

Rue/Maison de Prez-Maillardoz; a) plan de situation: I maison de Prez-Maillardoz; II château; III église; b) détail de l'ensemble: A façade sud; B façade ouest; C façade nord; D façade est; E cour centrale; F bâtiment nord; G mur de clôture; 1-4 bâtiments constituant la résidence principale  
Rue/Haus der Prez-Maillardoz; a) Lageplan: I Haus der Prez-Maillardoz; II Schloss; III Kirche; b) Detailplan: A Südfassade; B Westfassade; C Nordfassade; D Ostfassade; E Innenhof; F Nordgebäude; G Umfassungsmauer; 1-4 Gebäude des Hauptensembles

**Fig. / Abb. 3**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, façade orientale en 2007  
Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, Ostfassade im Jahre 2007

l'arrière, dans le talus, la propriété est délimitée par le sentier du Sage qui mène au château et que soutient un important mur faisant également office de clôture. L'ensemble comprend, du sud au nord<sup>7</sup>, une bâtisse principale dotée de courettes, une place et une seconde construction. Un autre mur de clôture, muni d'un portail, ferme la cour du côté de la rue: il s'agit de l'entrée principale de la propriété, à laquelle on peut aussi accéder par des portes ménagées dans le mur de soutènement du sentier du Sage. L'une de ces entrées conduit à l'escalier à vis qui assure la distribution entre les deux étages et les combles de la maison principale, composée de quatre parties distinctes (bâtiments 1 à 4, du nord au sud). Cette imposante bâtisse développe une façade continue de près de 38 m de longueur sur la rue du Casino, mais présente un front discontinu à l'opposé, chacune de ses parties étant d'une profondeur différente (voir pl. 1. a-c). Au nord, le corps principal (bâtiment 1, largeur 19,3 m) s'étend sur une profondeur de 15,6 m qui se réduit à 13,2 m pour les deux constructions suivantes (bâtiment 2, largeur 6,7 m; bâtiment 3, largeur 7 m) et n'atteint que 5,75 à 6,8 m pour la dernière tout au sud (bâtiment 4, largeur 4,7-6 m). L'ensemble est doté de deux étages sur un rez-de-chaussée enterré au nord et à l'ouest, et de combles sous une vaste toiture à la Mansart. Asymétrique sur le bâtiment 4 – le pan occidental est en simple appentis compte tenu de la faible profondeur de la construction, par ailleurs accolée à la maison voisine au sud –, cette toiture, hormis la moitié nord de celle qui couvre le bâtiment 1, est aujourd'hui entièrement recouverte d'ardoises. Quatre lucarnes en bâtière irrégulièrement réparties à l'est et deux au nord apportent de la lumière aux combles.

### Bâtiment 1

Du côté oriental, soit sur la rue du Casino, la façade de molasse du bâtiment 1 se devine sous un enduit partiellement couvrant qui présente les restes d'un faux appareil à joints foncés sur un fond crème; la répartition des ouvertures y est irrégulière (fig. 3). Le rez-de-chaussée, entièrement crépi, est parcimonieusement percé: une porte en plein cintre au sud, deux petites fenêtres au centre et au nord<sup>8</sup>, toutes à enca-



drement de ciment. Le premier étage compte le plus grand nombre de fenêtres, six au total, chacune prenant appui sur une tablette moulurée en ciment, mais à encadrement de molasse présentant divers types de moulures. S'y succèdent ainsi trois fenêtres géminées, deux simples et à nouveau une géminée au-dessus de laquelle on peut lire 1525 en chiffres romains, dans un cartouche en relief apposé près d'un autre cartouche lui aussi en relief, qui devait porter un écu<sup>9</sup>. Des trois fenêtres géminées de la partie sud de l'étage, seule celle qui se trouve au milieu possède une riche mouluration: un tore, un cavet, un tore à listel et un cavet retombant sur des congés prismatiques. Les deux autres sont profilées d'une battue et d'un petit chanfrein, tout comme la fenêtre simple qui les suit, tandis que les deux dernières, tout au nord, affichent une feuillure et un chanfrein retombant sur des congés convexes en forme de pelle, en l'occurrence coupée par la feuillure taillée ultérieurement. A noter que la fenêtre simple possédait une traverse et que la géminée était à l'origine à croisée. Le deuxième étage compte quatre fenêtres à encadrement de molasse: une petite, deux géminées à croisée et une simple.

La façade nord (fig. 4) présente un parement de molasse badigeonné au lait de chaux, sauf dans son tiers occidental qui constitue en fait une extension dont la façade a été entièrement crépie. A l'est, à la base du bâtiment, un soupirail à encadrement de molasse chanfreiné éclairant le rez-de-chaussée se devine sous le crépi de ciment qui a été appliqué sur tout le soubassement. Le premier étage, qui correspond au niveau de l'entrée, est percé d'une porte en plein cintre à peu près en son centre. Il s'agit ici de la seule ouverture de la maison de Prez-Maillardoz dotée d'un encadrement de grès (type Molière) – son large chanfrein retombe sur des congés obliques. Cette porte est joutée à l'ouest par deux fenêtres à encadrement de molasse profilé d'une simple feuillure, et la partie inférieure de l'extension est éclairée au moyen d'une petite ouverture barlongue à encadrement de ciment. Le deuxième étage est percé de quatre fenêtres: une assez étroite à encadrement de molasse mouluré d'une feuillure et d'un cavet retombant sur des congés concaves et initialement dotée d'une traverse, tout à l'est, suivie de deux baies également à encadrement de mo-



**Fig. / Abb. 4**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, façade nord en 2007

*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, Nordfassade im Jahre 2007*

lasse, mais avec une seule feuillure, ce qui est également le cas de la dernière ouverture tout à l'ouest, à encadrement de ciment. La fenêtre au-dessus de la porte d'entrée a partiellement recoupé une ancienne fenêtre à croisée du même type que celles de la façade orientale.

La façade occidentale (voir pl. 1.b et 1.c) est masquée dans son tiers nord par une annexe en appentis qui s'étend jusqu'à la porte s'ouvrant sur la cage d'escalier, dont l'accès primitif est aujourd'hui caché par une galerie couverte reposant sur une base maçonnée percée d'une por-



**Fig. / Abb. 5**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, partie sud de la façade occidentale en 2015

*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, südliche Ostfassade im Jahre 2015*



te en plein cintre flanquée d'une petite fenêtre, toutes deux à encadrement de molasse. La partie supérieure de la galerie est en pans de bois crépi. Le reste de la façade (fig. 5) est entièrement crépi, mais contrairement à la façade orientale, élevée en carreaux de molasse sur toute sa hauteur rappelons-le, la maçonnerie est constituée d'un appareil mixte formé essentiellement de galets et de boulets, la molasse étant réservée aux encadrements. Au premier étage, trois fenêtres et une porte se succèdent; les fenêtres à linteau en arc segmentaire, profilées d'une simple feuillure, possédaient des barreaux qui ont subsisté sur deux d'entre elles et l'encadrement de la porte présente des arêtes vives. Au deuxième, quatre fenêtres ont été percées: une géminée, deux à encadrement doté d'une feuillure et une simple à barreaux, profilées d'un chanfrein qui paraît ne pas avoir reçu de congé d'amortissement – la molasse est trop érodée pour que nous puissions être certain de la forme initiale. Au troisième étage enfin, seule est visible une petite fenêtre à encadrement chanfreiné, en fait une fente destinée à éclairer la cage d'escalier.

La distribution de l'intérieur (voir pl. 1.a-c) est dictée par un important mur de refend longitudinal, qui se situe à peu près au centre du bâtiment au nord tandis qu'il est décalé d'un mètre vers l'ouest au sud. Ce désaxement par rapport aux façades est manifestement dû à la configuration du terrain – pour rappel, la maison de Prez-Maillardoz a été implantée dans la pente, ce qui explique également pourquoi le rez n'en occupe que la moitié orientale; le mur occidental du rez a donc défini l'emplacement et l'orientation de ce long mur de refend dans les étages. D'un seul tenant, le rez-de-chaussée (fig. 6) est couvert par une massive poutraison de chêne que renforce en son centre un sommier supporté par trois poteaux en chêne. Les murs sommairement crépis en *pietra rasa*, l'éclairage parcimonieux et le sol en terre battue montrent clairement que ce vaste espace, qui a entièrement conservé son état médiéval, a toujours servi de cellier. On y accède par la porte côté rue, alors que deux ouvertures percées dans le mur sud communiquent avec le bâtiment voisin. Au sud-ouest enfin, une dernière porte débouche sur un escalier à deux volées droites qui donne accès à l'étage (voir pl. 1.a, en violet).



**Fig. / Abb. 6**  
Maison de Prez-Maillardoz,  
bâtiment 1, rez-de-chaussée  
en 2007  
*Haus der Prez-Maillardoz,  
Gebäude 1, Erdgeschoss im  
Jahre 2007*

**Fig. / Abb. 7**  
Maison de Prez-Maillardoz,  
bâtiment 1, cage d'escalier en  
2007  
*Haus der Prez-Maillardoz,  
Gebäude 1, Treppenhaus im  
Jahre 2007*

Au premier étage (voir pl. 1.b), la distribution est assurée par un couloir que dessert la porte percée dans la façade nord. Ce couloir, qui n'occupe que le tiers septentrional du bâtiment 1, longe le mur de refend à l'ouest, réservant ainsi la place à l'est pour les pièces principales. Il dessert à l'ouest une pièce prenant son jour en façade nord et une salle de bains. Il est relié ensuite à un vestibule par une grande arcade à encadrement chanfreiné. Ce vestibule débouche sur un escalier à vis plaqué contre la façade ouest et donnant accès au deuxième étage et aux combles (fig. 7). Les parois qui séparent les divers espaces et le couloir sont constituées de cloisons minces. Toujours à l'ouest, au sud de la cage d'escalier et du vestibule, se trouvent trois pièces en enfilade. La première abrite une grande



cheminée dotée d'un linteau de chêne mouluré plaquée au mur de refend, ce qui atteste la présence, dans cet espace, de l'ancienne cuisine qui ne devait former qu'une seule pièce avec sa voisine au sud – une cloison légère les sépare aujourd'hui. Le local tout au sud, délimité par des murs massifs, était déjà de mêmes dimensions lors de sa construction. De nos jours, il abrite l'escalier d'accès au rez-de-chaussée ainsi qu'une porte menant au bâtiment 2 adjacent. A l'est du mur de refend, quatre pièces, elles aussi en enfilade, de tailles très inégales, sont séparées par des cloisons légères. Les deux plus grandes, au sud, sont chauffées par un poêle installé à cheval sur la cloison qui les divise, et dans la plus vaste des deux, le salon, une cheminée desservie par le même conduit que celle de l'ancienne cuisine se trouvant à l'opposé est adossée au mur de refend. La cloison qui séparerait les deux petites pièces localisées au nord-est, dont l'une est desservie par le couloir, a été supprimée, afin de créer un seul espace destiné à l'actuelle cuisine. La cheminée à chambranle de marbre plaquée à la façade nord a cédé la place au meuble de cuisine, et la poutraison a été dégagée – seuls les entreeux sont restés couverts<sup>10</sup>. Les autres pièces sont toutes dotées de faux plafonds de plâtre ou de bois, leurs

murs sont enduits, et à l'est, elles sont lambrissées en bas de paroi, voire jusqu'au plafond en façade. Dans le couloir ainsi que dans les pièces donnant sur la rue du Casino, les portes ont conservé leur menuiserie et leur huisserie anciennes. Hormis peut-être le parquet à cadre de chêne et panneaux de sapin du salon, les revêtements de sol, planchers ou carrelages, sont modernes. Enfin, la cage d'escalier à vis est enduite d'un badigeon à la chaux qui laisse entrevoir l'appareil de carreaux de molasse. La porte qui la dessert présente un encadrement de molasse à linteau sur coussinets concaves.

La distribution du deuxième étage (voir pl. 1.c) est assurée, de la cage d'escalier, par le vestibule sur lequel elle débouche. Placés entre la façade occidentale et le mur de refend, la cage et le vestibule sont les seuls espaces délimités par des murs massifs. De là, on accède aux pièces situées au sud et à l'est par deux portes qui ont conservé leur encadrement de molasse d'origine, tous deux chanfreinés mais à linteau sur coussinets concaves pour le premier et en arc brisé pour le second – le vantail massif de cette porte possède encore toutes ses ferrures d'origine et paraît être l'un des plus anciens subsistant dans la maison. Au nord, une porte à encadrement de bois surmontée d'un jour d'imposte donne ac-

**Fig. / Abb. 8**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, salle sud-est du deuxième étage en 2015  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, südöstlicher Saal des zweiten Stockwerks im Jahre 2015*





cès à deux chambres communicantes qui sont chauffées par un même poêle placé au niveau de leur cloison commune. Depuis la chambre située à l'est, une porte mène à la partie orientale, en l'occurrence une petite salle. Au sud du vestibule, un couloir longeant le mur de refend, à l'ouest, dessert trois pièces qui étaient individualisées au moyen de parois minces, supprimées depuis. Dans celle du fond, tout au sud, une cheminée monumentale à manteau de molasse est plaquée au mur de refend, et une porte donne accès au bâtiment voisin. Ces trois pièces ainsi que le couloir sont revêtus de sols, de faux plafonds et de crépis modernes. A l'est du mur de refend, seules deux salles occupent l'entier de la partie donnant sur la rue du Casino. L'espace nord couvre à lui seul un tiers de la surface, une cloison de plâtre le séparant de la salle sud. Les deux pièces sont à solives apparentes, et chacune possède une cheminée monumentale ainsi que des décors peints qui n'ont jamais été recouverts – même la cloison de plâtre en est pourvue. Le vantail de la porte de communication entre les deux salles semble contemporain de celui de la porte en arc brisé. Les deux salles sont dotées de planchers de sapin, mais seul celui de la petite paraît ancien; la grande renferme en revanche encore une partie de son mobilier ancien (fig. 8).

Dernier niveau du bâtiment – et de la maison: les combles auxquels on accède depuis la cage d'escalier à vis. En surcot, ils sont d'un seul tenant sur les quatre bâtiments qui constituent la maison de Prez-Maillardoz.

## Bâtiment 2

A l'est, la façade sur rue du bâtiment 2 présente les mêmes caractéristiques générales que le bâtiment 1: un rez-de-chaussée crépi et deux étages en carreaux de molasse partiellement visibles sous un badigeon fin sur lequel subsistent les mêmes traces de faux appareil peint (fig. 9). Le rez-de-chaussée est percé d'une large porte à linteau droit, à encadrement de bois et de ciment, flanquée sur son côté nord d'une petite fenêtre à linteau en arc segmentaire en ciment. Le premier étage comprend une fenêtre simple et une géminée qui sont toutes deux munies d'un encadrement de molasse profilé d'une feuil-



**Fig. / Abb. 9**  
Maison de Prez-Maillardoz,  
bâtiment 2, façade orientale en  
2015  
*Haus der Prez-Maillardoz,  
Gebäude 2, Ostfassade im  
Jahre 2015*

lure et d'un cavet retombant sur des congés concaves; leurs tablettes moulurées sont en ciment et du même modèle que celles du bâtiment 1. Le deuxième étage montre une répartition de fenêtres identique, mais ces ouvertures sont étroites et coiffées d'un linteau droit déladé d'une accolade dans laquelle s'inscrit un trilobe aveugle, tandis que les piédroits sont moulurés de deux cavets qui sont séparés par une petite feuillure et qui retombent sans amortissement sur une tablette oblique.

La façade occidentale est en grande partie masquée par une annexe-latrines en pierre. De plain-pied, le premier étage est percé au sud d'une porte surmontée d'une imposte. L'encadrement est en ciment dans sa partie inférieure et pour l'imposte, mais en molasse pour sa partie médiane, ce qui trahit la transformation d'une fenêtre en porte. Au nord, la fenêtre qui complète les percements de ce niveau est identique à celles du



bâtiment 1, à savoir à linteau en arc segmentaire. Quant à l'annexe, elle est dotée de deux petites fenêtres, une à encadrement de molasse au sud, l'autre aménagée dans une porte murée. Le deuxième étage ne possède qu'une fenêtre à linteau droit au nord de l'annexe. Son encadrement de molasse à feuillure était muni de barreaux qui subsistent au premier étage. A ce niveau, l'annexe ne comprend qu'une petite fenêtre au nord, dotée d'une simple feuillure.

A l'intérieur, le rez-de-chaussée (voir pl. 1.a) est d'un seul tenant; il est relié aux bâtiments 1 et 3 par des portes percées dans les murs mitoyens. Au nord, l'encadrement de la porte à linteau droit est en molasse et le battant s'ouvre du côté du bâtiment 1; au sud, l'encadrement de molasse en plein cintre est chanfreiné et le battant se rabat à l'intérieur du bâtiment 2 – cette porte est flanquée d'une seule niche. Le sol a été revêtu d'une chape de ciment, les murs ont été sommairement crépis, et le plafond à solives apparentes à l'est est revêtu de lames de bois à l'ouest.

Le premier étage (voir pl. 1.b) compte deux pièces côté rue du Casino – les fenêtres qui les éclairaient sont dotées de coussièges –, et à l'ouest, un couloir faisant office de cuisine dessert une pièce borgne qui donne accès aux pièces sur rue, ainsi que les sanitaires installés dans l'édicule-latrines. Hormis une partie du mitoyen nord qui présente un appareil de molasse régulier, les murs sont crépis. Les cloisons internes, toutes minces, paraissent modernes, comme les revêtements de sol. Les solivages sont doublés par de faux plafonds, mais ceux des pièces sur rue, simplement équarris, ont pu être observés depuis le niveau supérieur.

Le deuxième étage (voir pl. 1.c) compte deux pièces, une donnant sur la rue du Casino et l'autre sur le sentier du Sage; elles sont séparées l'une de l'autre par une cloison de planches de chêne verticales insérées dans des sablières de sapin. Côté rue, cette cloison porte un décor peint de rinceaux végétaux qui s'intègre dans l'une des poutres d'un plafond à la française aux solives moulurées d'un tore et aux soliveaux partiellement conservés. Les murs étaient sommairement crépis et un grossier plancher de sapin revêtait le sol. La pièce occidentale n'était pas crépie, son plafond présentait des solives apparentes sommairement équarrées et un plancher



**Fig. / Abb. 10**  
Maison de Prez-Maillardoz,  
bâtiments 3 et 4, façade orientale  
en 2015  
*Haus der Prez-Maillardoz,  
Gebäude 3 und 4, Nordfassade  
im Jahre 2015*

similaire à celui de la pièce voisine. Au nord et au sud, des portes communiquent avec les bâtiments 1 et 3. Elles sont dotées d'un encadrement de molasse aux arêtes rabattues par un petit chanfrein identique à celui de la porte qui donne accès à l'édicule-latrines. La vétusté des aménagements au moment de notre intervention indique que ces pièces ne servaient que de dépôts depuis de nombreuses décennies.

## Bâtiments 3 et 4

Côté rue du Casino, la façade ne laisse pas percevoir l'existence de deux constructions distinctes (fig. 10). Elle est entièrement revêtue de crépi à la chaux pour les étages et de ciment au rez-de-chaussée, niveau qui est percé – toujours du sud au nord – d'une porte cochère en arc brisé, d'une baie oblongue à linteau en arc segmentaire et d'une porte à linteau droit. Hormis l'arc brisé au sud, dont les claveaux chanfreinés ont été laissés apparents, ces ouvertures sont dotées d'encadrements de ciment. Les deux étages comptent quatre axes de fenêtres régulièrement réparties, à encadrements de molasse profilés d'une feuillure et tablettes de ciment. Un cartouche armorié portant les armes des fa-



milles de Prez et de Vuillens<sup>11</sup> a été placé entre les deux étages, au centre de la façade du bâtiment 3. Enfin, un oculus quadrilobé à encadrement de molasse, placé au-dessus du deuxième axe de fenêtres (bâtiment 4), assure la ventilation des combles – à noter la présence d'un second oculus peint en trompe l'œil au-dessus du quatrième axe de fenêtres (bâtiment 3).

A l'ouest, vu la faible profondeur du bâtiment 4, les façades des deux bâtiments, entièrement crépies, sont bien distinctes. Celle du bâtiment 3 est percée à chacun de ses deux étages d'une fenêtre munie de barreaux et dotée d'un encadrement de molasse à simple feuillure, celle du bâtiment 4 compte, au premier étage, une porte à encadrement de ciment joutée par deux fenêtres murées – la première est oblongue et son encadrement de molasse chanfreiné a été coupé par celui de la porte, la seconde, également en molasse, est profilée d'une feuillure et



**Fig. / Abb. 11**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 3, façade sud en 2007  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 3, Südfassade im Jahre 2007*

**Fig. / Abb. 12**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 3, deuxième étage oriental en 2007, avant les travaux  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 3, östliches zweites Stockwerk im Jahre 2007, vor den Bauarbeiten*



Le deuxième étage s'orne d'une belle fenêtre géminée protégée par un auvent, dont l'encadrement est richement mouluré de deux tores amortis par des douilles cannelées ou résillées, séparés par un cavet, le tout inscrit dans un panneau en creux et reposant sur une tablette saillante profilée d'un tore sur un cavet et un petit chanfrein.

Le rez-de-chaussée du bâtiment 3 a été subdivisé en trois parties de longueurs inégales (voir pl. 1.a). La plus grande donne sur la rue. Son plafond, à solives apparentes, repose sur une poutre de rive supportée par des corbeaux au nord, sur un ressaut au sud. Ses murs sont crépis, son sol revêtu d'un plancher, et une cheminée de forge a été installée dans son angle sud-ouest. Le linteau de la porte donnant sur la rue du Casino présente le millésime 1624 inscrit à l'envers, un élément de remploi. Au centre, le plus petit

d'un cavet amorti par des congés obliques. Le deuxième étage est borgne.

La façade sud enfin (bâtiment 3; fig. 11; voir pl. 1) montre, au premier étage, une porte à encadrement dont le linteau droit repose sur des espèces de coussinets concaves, suggérant un arc en plein cintre tronqué, le tout en molasse avec un petit chanfrein. Cet accès est flanqué d'une seule fenêtre à encadrement de ciment, à l'est.

espace abrite l'escalier menant à l'étage, plaqué au mur nord, et une ancienne cheminée à linteau de chêne au sud. Quant à l'espace situé à l'ouest, il renvoie à un petit cellier ventilé par un soupirail; les murs y sont sommairement crépis, le plafond est en béton et le sol en ciment. Le rez-de-chaussée du bâtiment 4, d'un seul tenant, abrite un garage.

Le premier étage (voir pl. 1.b) est doté de deux



pièces en enfilade côté rue, d'où l'on peut accéder à la seule pièce du bâtiment 4. La moitié occidentale comprend un couloir qui dessert une cuisine à l'est et une salle de bains à l'ouest ainsi que la cage d'escalier superposée à celle du rez-de-chaussée. Les aménagements d'origine n'ont pas pu être observés à ce niveau car sols, parois et plafonds étaient recouverts de revêtements modernes.

Le deuxième étage (fig. 12; voir pl. 1.c) comprend une pièce à l'est, qui communique avec celle du bâtiment 4. Elle est dotée d'un poêle en catelles vertes pour le corps, marbrées de brun et de jaune pour le couronnement ainsi que pour la base, qui repose sur un socle de molasse à pieds en forme de courts balustres moulurés. A l'ouest se trouvaient une chambre et la cage d'escalier. L'ensemble de ces espaces étaient délimités par des cloisons de sapin constituées de planches verticales moulurées, qui ont en grande partie dû être supprimées – elles avaient été endommagées par l'humidité, ces pièces ayant longtemps servi de dépôts. Les pièces de ce niveau, y compris celle du bâtiment 4, étaient dotées de planchers de sapin et de plafonds à solives apparentes. Ces dernières étaient simplement équarries dans les pièces donnant sur la rue du Casino, sauf une dans le bâtiment 4 qui est richement profilée de moulures toriques amorties par des congés en sifflet comme celles des pièces occidentales du bâtiment 3, en partie coupées à l'emplacement de la cage d'escalier.

## Construction nord

Ce bâtiment isolé de 10-12 m par 9 (fig. 13) est implanté presque perpendiculairement à la rue du Casino, entre cette dernière et le sentier du Sage (voir fig. 2). Devenu le «bastiment et establierie» de la maison Maillardoz en 1628<sup>12</sup>, il a conservé son aspect rural et possède encore deux niveaux sous combles. Dressés en boulets mêlés de moellons de molasse, ses murs sont crépis, la molasse apparente étant réservée aux encadrements. La construction est couverte d'une toiture en bâtière à croupes naines et pignons sur rue, revêtue de tuiles plates.

La façade orientale est percée, au rez, de deux portes: une cochère en plein cintre à encadre-

ment de molasse chanfreiné reposant sur des bases de grès, une à linteau droit dont l'encadrement de même nature que celui de la porte cochère se devine sous l'épais crépi de ciment qui recouvre le rez. Entre les deux, une petite fenêtre munie de barreaux, dont l'encadrement est entièrement noyé dans le ciment, a été ménagée. Au premier étage, seules deux fenêtres de taille modeste sont percées côte à côte dans la partie nord; les encadrements sont profilés d'une feuillure et d'un petit chanfrein retombant sur un congé oblique. Ces deux ouvertures étaient munies de barreaux qui ne sont conservés que sur la fenêtre nord.

La façade nord présente un petit jour oblong à linteau délardé en arc segmentaire au rez-de-chaussée, et deux fenêtres du même type que celles de la façade orientale au premier; n'en subsiste aujourd'hui que celle située à l'est, l'autre, à l'ouest, ayant été murée comme la porte en plein cintre qu'elle flanque. Enfin, au-dessus, une petite fenêtre à encadrement profilé d'une feuillure suggère la présence d'un étage supplémentaire.

A l'ouest, un seul percement s'ouvre dans la partie maçonnée: une porte dont le linteau de bois repose juste sous l'entrait de la charpente

**Fig. / Abb. 13**  
Maison de Prez-Maillardoz, construction nord vue du nord-est en 2015  
*Haus der Prez-Maillardoz, Blick von Nordosten auf das Nordgebäude im Jahre 2015*





et dont le seuil, beaucoup plus haut que le niveau du plancher actuel à l'intérieur, flotte au-dessus de la chaussée. Comme celui de l'est, le pignon est revêtu de planches verticales, mais deux portes y sont percées, surmontées d'une poulie.

La façade sud présente une porte à linteau droit au rez-de-chaussée, identique à celle de la façade orientale, tandis qu'une seule fenêtre à encadrement de ciment a été percée au premier étage. À l'ouest de cette ouverture tardive, l'encadrement de molasse d'une ancienne ouverture transparaît sous le crépi.

À l'intérieur, le rez-de-chaussée abrite une étable à plafond bas dans la partie nord; au sud, l'espace pavé de galets est doté d'un plafond haut, ce qui permettait d'y abriter une calèche ou un char. L'étage est donc muni de planchers à des niveaux qui ne sont pas identiques au nord et au sud, mais bien adaptés au stockage du foin qui pouvait également être entreposé dans les combles.

Cette construction n'ayant fait l'objet d'aucune analyse, elle ne sera pas abordée dans les résultats des recherches archéologiques. Aucun élément visible ne semble remonter au début du XV<sup>e</sup> siècle, mais les fenêtres à l'étage et les deux ouvertures murées (façade nord) suggèrent l'existence d'un niveau supplémentaire et attestent que la construction a bel et bien servi d'habitat, comme le signalent les sources historiques. Une conversion en étable/grange dès 1628 ne signifie pas pour autant que le, voire les étages ne sont pas restés dévolus à l'habitat. Les encadrements des fenêtres de l'étage – celle au sud n'est pas antérieure au début du XX<sup>e</sup> siècle – semblent en effet bien remonter au XVII<sup>e</sup> siècle.

## Une longue histoire

Fait plutôt rare dans le domaine de l'architecture civile, les sources historiques font remonter l'histoire de la propriété plus loin que les datations dendrochronologiques ne le permettent! Cette richesse documentaire reste toutefois apparente, car les textes ne nous livrent aucun renseignement sur les constructions elles-mêmes, qu'ils ne font que localiser. Il n'est de plus pas

**Fig. / Abb. 14**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 3, façade orientale, cartouche aux armes de Richard de Prez et de son épouse Bonavent de Chastel, remariée à Antoine de Vuillens, après 1348

*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 3, Ostfassade, Kartusche mit den Wappen von Richard de Prez und seiner Ehefrau Bonavent de Chastel, die später Antoine de Vuillens heiratete, nach 1348*



que quelque 80 ans plus tôt, et que les datations dendrochronologiques les plus précoces sont postérieures de 40 ans, cette longue liste est assez remarquable. En voici les détails.

Un acte relate le partage, le 3 février 1339, de la maison entre Rolet de Prez et les deux fils de son parent Pierre, Richardus et Stephanus, mais les sources ne stipulent pas quelle partie de la propriété actuelle, à laquelle s'ajoutaient encore des greniers, était entre leurs mains. Cette mention renvoie au cartouche armorié ornant la façade du bâtiment 3, qui se rapporte à Richard de Prez (fig. 14), ou plutôt, au vu des armes représentées, à son épouse Bonavent de Chastel une fois remariée à Antoine de Vuillens, après le décès de Richard en 1348.

La famille de Maillardoz est citée pour la première fois dans les sources le 23 mai 1404. Rolet (vers 1350-vers 1425) est alors propriétaire du bâtiment 1 et Mermet, fils bâtard dont on ne connaît les dates ni de naissance ni de décès, détient la construction sise au nord. En 1436, la



propriété appartient à Antoine (vers 1380-1458) qui la transmet à son fils Jean ou Johannes (vers 1430/32-1490). Elle passe ensuite certainement à Georges (vers 1457-1531), fils de Jean, mais les sources n'en font pas état; seul le petit-fils de Jean, un autre Antoine (vers 1500-?) est cité comme propriétaire en 1539. L'ensemble est alors légué aux fils de ce dernier, Etienne (1535/47-après 1594) et Jean-Baptiste (vers 1535-après 1584) dont on sait qu'il fut juré-lieutenant de Rue et qu'il transmet la bâtisse à son fils Pancrace (1570-1640), châtelain de Rue. Ce sont ces deux frères, ou du moins l'un d'entre eux qui acquit, en 1590, les bâtiments 2, 3 et 4, réunissant ainsi toute la partie centrale du rang de maisons occidental de la rue du Casino. Seul le bâtiment de tête de rang au sud, unique construction en pans de bois de l'ensemble qui abritait l'ancien puits de la villette, n'a jamais fait partie de la maison de Prez-Maillardoz. Depuis 1590, l'entier de la propriété est donc aux mains de la famille de Maillardoz. Peu après la transformation en étable de la construction isolée au nord (1628), François II (vers 1570-1639) convertit les bâtiments 2, 3 et 4 en auberge à l'enseigne de la Croix-Blanche. Transmise de génération en génération<sup>14</sup>, la propriété a été vendue en 1962 à la famille Crausaz, qui la possède depuis trois générations.

L'histoire des bâtiments 2, 3 et 4 avant leur acquisition par les de Maillardoz est plus compliquée que celle du bâtiment 1, et les mentions sont peu nombreuses. Tout au plus sait-on qu'en 1541 et 1543, Richard de Prez, deuxième du nom, possède un tiers de l'ensemble et Aymé Gonel les deux autres, mais il est impossible de préciser quelle partie de ces trois maisons appartient à l'un ou à l'autre car, contrairement au bâtiment 1 dans lequel aucun percement d'origine ne communiquait avec les maisons voisines, ces maisons ont toujours été réunies par des portes.

## Résultats des recherches archéologiques

Les descriptions succinctes des différents espaces composant la maison de Prez-Maillardoz laissent apparaître la longue histoire de ces constructions dont nous allons maintenant tenter de préciser les divers éléments, pour pouvoir les caler chronologiquement. Cependant, notre ana-

**Fig. / Abb. 15**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, mur oriental du rez-de chaussée, vestiges de la porte de la première construction, 1260-1377/1378  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, Ostmauer des Erdgeschosses, Überreste der Tür aus der ersten Bauphase, 1260-1377/1378*



lyse étant restée très partielle, de nombreuses transformations ne pourront être datées avec l'exactitude que permet la dendrochronologie, car leurs liens avec les bois analysés n'ont pas pu être établis de manière précise. De même, nombre de percements présentent des caractéristiques morphologiques et stylistiques ne permettant pas de les dater avec la précision requise pour que nous puissions les attribuer à l'une ou l'autre des campagnes de travaux révélées par les datations des bois prélevés dans la construction.

### Premières phases de construction, 1260-1393

Les vestiges les plus anciens appartiennent au bâtiment 1 (voir pl. 1.a et 2.d, phase 1). La façade sur rue repose en effet sur des maçonneries de boulets dans lesquelles subsistent le seuil et la base des piédroits en molasse d'une porte condamnée lors de la reconstruction du bâtiment (fig. 15; voir fig. 2.D). Cette première phase n'a été repérée qu'à la base de la façade, mais elle n'a pas pu être décelée sur les autres murs de la construction. Il est cependant possible que les crépis actuels masquent d'autres traces de ce premier édifice, probablement une maison de la même emprise au sol que le bâtiment qui repose sur ces bases. Aucun bois en lien avec cette première phase n'ayant été découvert, seule une fourchette chronologique comprise entre la création de la villette de Rue en 1260 et la reconstruction de cette première maison en 1378/1379 peut être donnée.

La reconstruction de la maison primitive s'est probablement étalée entre 1378/1379 et 1393,



mais comme cette zone se trouve hors de l'emprise des travaux, il n'a pas été possible de préciser si les bois datés des années 1390 appartenaient encore aux étapes de construction, ou s'il s'agissait déjà de pièces en lien avec les réparations ou les transformations qui se sont déroulées après la réalisation du gros œuvre (voir pl. 1.a, 2.d et 3.e, phases 2a et 2b); le laps de temps d'une quinzaine d'années entre les deux datations plaiderait en faveur de la seconde hypothèse. L'année du début des travaux de reconstruction (1378/1379) est donnée par la poutraison de chêne du rez-de-chaussée du bâtiment 1, celle de la fin (1393) par le renforcement de cette poutraison au moyen de sommiers de chêne prenant appui sur trois poteaux de la même essence, abattus entre l'automne 1391 et l'hiver 1393. A ces éléments s'ajoute la cheminée de la grande salle du deuxième étage, dont le linteau et les corbeaux de chêne sculptés remontent aux environs de 1389 – le dernier cerne sous l'écorce manquant, ces bois sont assurément contemporains du renforcement de la poutraison du rez-de-chaussée –, mais la présence de cette cheminée ne permet pas de conclure à l'ajout de ce deuxième étage au même moment, car l'analyse des maçonneries a montré que la cheminée n'était pas à son emplacement initial – elle a été placée là lors du réaménagement de la salle au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est l'observation de la cage d'escalier, construite d'un seul



**Fig. / Abb. 16**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, rez-de-chaussée, détail de l'une des fenêtres sur rue, avec la ligne oblique (dessinée par le ciment) marquant la forme de la tablette talutée d'origine, 1378/1379

*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, Erdgeschoss, strassenseitiges Fenster mit der sich im Verputz der Laibung abzeichnenden diagonalen Linie, welche die Form der ursprünglichen abgeschrägten Fensterbank wiedergibt, 1378/1379*

**Fig. / Abb. 17**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, façade orientale du premier étage, détail du congé de la fenêtre aux armes de la famille de Maillardoz, 1378/1379 ou peu après

*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, Ostfassade des ersten Stockwerks, Wappen der Familie Maillardoz in der Hohlkehle eines Fensters, 1378/1379 oder etwas später*

jet jusqu'au niveau des combles (voir fig. 7), qui permet de trancher: le bâtiment a été érigé d'un coup, et les travaux effectués avec les bois coupés entre 1391 et 1393 renvoient aux premières transformations qui ont touché le bâtiment.

Dès 1378/1379, le bâtiment comptait donc, comme aujourd'hui, deux étages sur rez-de-chaussée, et la toiture devait être en bâtière, recouverte de tavillons. A l'exception d'une partie des parements du rez et de la façade occidentale, en boulets, les maçonneries ont été dressées en carreaux de molasse taillés à la laye brettelée. Côté rue du Casino, la façade possède encore quelques-uns de ses percements d'origine (voir fig. 3). Au rez-de-chaussée, la porte et les deux petites fenêtres remontent au XIV<sup>e</sup> siècle, mais elles ont perdu leur encadrement primitif, et les tablettes des fenêtres ont été fortement abaissées: la forme des ouvertures était initialement oblongue, et la hauteur du jour n'excédait pas 36 cm (fig. 16). Grâce à celui qui est conservé au nord et que la pose du sommier a partiellement obstrué, il est possible de restituer des encadrements de molasse chanfreinés. A l'intérieur, l'encadrement de la porte en plein cintre, simplement revêtu de ciment sur sa face externe, est conservé, ce qui atteste que cette ouverture était de forme identique à l'actuelle. Au premier étage de la façade orientale, le bouchon d'une ancienne ouverture se devine sous le crépi au sud de la première fenêtre et, entre cette ou-





verture et la suivante, on distingue la présence d'un linteau, sans pouvoir préciser s'il est à son emplacement initial ou pas. Les deux dernières fenêtres au nord, une simple et une double, sont manifestement originales, puisque hormis la feuillure externe qui a été réalisée au ciseau et est donc assurément postérieure, leur encadrement a été taillé à la laye brettelée. Elles ont aujourd'hui perdu leur traverse, respectivement leur croisée. Les congés en forme de pelle sont caractéristiques de l'époque de la construction, mais ici, ils sont sommés de motifs végétaux parmi lesquels une grappe de raisin, seule plante identifiable, sur l'encadrement de la fenêtre à croisée; quant au congé sud de la fenêtre simple, il porte l'écu de la famille de Maillardoz, encore lisible bien qu'il ait été coupé par la feuillure (fig. 17). Cet écu indique clairement que la maison était entre les mains de cette famille avant 1404, année de la première mention des de Maillardoz dans les sources historiques (nous l'avons vu plus haut), mais seule l'analyse de la façade en apportera la preuve formelle. Au deuxième étage, seule la petite fenêtre sud est d'origine; toutes les autres ont été insérées ultérieurement dans la maçonnerie, mais manifestement à l'emplacement des percements primitifs, car aucun bouchon n'est perceptible entre ces fenêtres. Sur la façade nord (voir fig. 4), la petite fenêtre oblongue du rez-de-chaussée appartient à l'état initial et la fenêtre à croisée obstructuée du deuxième étage, entre la deuxième et la troisième fenêtre, se rattache clairement à la construction du XIV<sup>e</sup> siècle, comme la fenêtre simple à l'est. Sur la façade ouest, la cage d'escalier est l'unique espace à avoir conservé tous ses percements primitifs: la porte d'accès à linteau sur coussinets concaves au premier étage, et deux petites fenêtres entre les niveaux. Sur le reste de la façade, il ne subsiste manifestement que la fenêtre géminée au sud du deuxième étage, sur laquelle se devinent les traces de bretture et dont les proportions trapues suggèrent une datation haute.

Les aménagements intérieurs de la demeure de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle restent difficiles à cerner en l'absence d'une analyse plus approfondie qui ne pourrait être réalisée qu'à l'occasion de travaux. Seul le rez-de-chaussée a conservé son aspect primitif, avec sa massive poutraison de

chêne, son sol en terre battue et ses murs sommairement crépis (voir fig. 6). Le mur occidental possède deux petites niches originales, à linteau droit, probablement destinées à l'éclairage. Les portes communiquant avec le bâtiment voisin (n° 2), clairement postérieures aux murs tout comme celle qui débouche sur l'escalier d'accès au premier étage, indiquent que ce niveau n'était accessible que depuis la rue à l'origine. Au premier étage, les murs de refend donnent une idée de la distribution primitive, mais il semble peu probable que l'espace ait été d'un seul tenant à l'est; les subdivisions devaient être matérialisées par des cloisons légères, comme aujourd'hui. Les portes percées dans le mur de refend longitudinal étant dotées de cadres de bois qui peuvent masquer les encadrements primitifs, il n'est pas possible de tenter une restitution des cloisons disparues. La transformation des chambres au nord-est apporte la certitude que la porte qui les desservait depuis le couloir remonte au XIV<sup>e</sup> siècle, et qu'elle était flanquée d'un placard mural<sup>15</sup>, au nord. Les traces d'une cheminée insérée dans le mur nord<sup>16</sup> ont également été révélées par ce chantier; il serait tentant d'y voir l'emplacement primitif de celle qui a été replacée au deuxième étage, mais il n'est pas possible de l'affirmer. Quoi qu'il en soit, les subdivisions devaient être moins nombreuses qu'aujourd'hui, et les pièces plus vastes au XIV<sup>e</sup> siècle. A l'ouest du mur de refend, la cage d'escalier à vis (voir fig. 7), la plus ancienne conservée dans une maison du canton de Fribourg, marque très probablement l'accès principal à la maison; le vestibule sur lequel elle débouche, par une porte à linteau sur coussinets concaves identique à celle de la façade occidentale, assurerait la distribution de l'ensemble de l'étage. Au sud, la porte a conservé son encadrement de molasse initial, largement chanfreiné. Elle assurerait l'accès à au moins deux pièces en enfilade séparées par un mur épais, et il est probable que la cuisine en occupait l'une des deux. Une troisième pièce se trouvait au nord. Au deuxième étage, si l'on excepte les parois de la cage d'escalier et du vestibule attenant, il n'existe aucun autre mur de séparation dans l'espace ouest, qui a pu compter une pièce au nord et une autre au sud, de grandes dimensions (9,7 x 4,5-5,5 m). Cette dernière abrite encore une cheminée monumentale (fig. 18) à cadre de molasse, dont le





**Fig. / Abb. 18**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, deuxième étage sud-ouest, cheminée monumentale, 1378/1379-1393, état en 2007

*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, südwestliches zweites Stockwerk, monumentaler Kamin, 1378/1379-1393, Zustand im Jahre 2007*

linéaire droit clavé est souligné par un tore entre deux cavets, les piédroits étant ornés de colonnettes engagées à bases et chapiteaux hexagonaux; le crépi qui recouvre cette cheminée ne permet pas d'observer son lien avec les maçonneries et donc, a fortiori, de préciser à quelle phase (2a ou 2b) elle appartient. Il était possible, depuis cette pièce, d'accéder à la partie orientale par une porte à encadrement de molasse et linéaire sur coussinets concaves, dont le battant s'ouvrait du côté ouest. Cet espace oriental était muni d'une deuxième porte débouchant sur le vestibule et dont le battant s'ouvrait à l'est; cette ouverture est la seule à encadrement en arc brisé. La présence de ces deux portes suggère l'existence d'une cloison entre les deux, et non pas au nord comme c'est le cas actuellement.

**Fig. / Abb. 19**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, deuxième étage nord-est, cheminée monumentale aux armes de la Savoie sculptées sur l'une des consoles (celle de droite sur l'image), 1378/1379-1393 (en dessus: blasons peints du XVI<sup>e</sup> siècle)

*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, nordöstliches zweites Stockwerk, monumentaler Kamin; auf einer der Stützen (rechts im Bild) ist das Wappen des Hauses Savoyen eingehauen, 1378/1379-1393 (oben: gemalte Wappen aus dem 16. Jahrhundert)*



La pièce nord-est abrite également une cheminée monumentale (fig. 19) du même type que celle de la pièce sud-ouest, mais au linéaire en arc segmentaire souligné par un tore et un cavet – les chapiteaux disparaissent ici au profit de consoles dont l'une (à droite sur la photo) porte un écu aux armes de la Savoie, témoignage du rattachement de la bourgade à cet Etat. Comme pour l'autre cheminée, il n'a pas été possible de vérifier le lien avec le mur de refend longitudinal auquel elle est accolée, mais dans les deux cas, l'amincissement du mur à l'emplacement de l'âtre plaide plutôt en faveur d'une mise en place simultanée de la cheminée et du mur de refend, d'autant plus que le parement qui transparaît sous la peinture à l'intérieur de la cheminée ne montre aucune trace de reprise. Il faut souligner que les deux linéaires sont sommés de la même corniche profilée d'un chanfrein sur un cavet que la cheminée à cadre de bois sculpté qui orne aujourd'hui la pièce sud-est, mais qui n'a été placée là qu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

#### Un ensemble de cheminées unique

Les trois cheminées monumentales aujourd'hui regroupées au deuxième étage, une à cadre de bois sculpté, les deux autres en pierre, constituent un cas unique pour cette époque. En effet, aucun autre bâtiment, maison, château ou couvent, ne peut se targuer de posséder un tel ensemble, qui plus est d'une si rare qualité architecturale. Celle à cadre de bois sculpté ne trouve du reste aucun équivalent, que ce soit dans le canton ou ailleurs.

Dans le canton de Fribourg, de rares cheminées à cadre de chêne supporté par des tablettes et des corbeaux sont conservées, mais le plus souvent seulement sous forme de traces. On en trouve ainsi à Fribourg, dans quatre maisons privées de la vieille ville<sup>17</sup> et dans l'ancien logis abbatial du monastère de la Maigrauge<sup>18</sup> – cette cheminée nous est parvenue intacte – mais aussi à Estavayer-le-Lac, dans l'ancienne maison des Sires<sup>19</sup>. D'autres exemplaires sont soit préservés soit attestés dans les tours maîtresses des châteaux de Romont (1241), d'Estavayer-le-Lac (vers 1285) ou du Petit-Vivy à Barberêche (vers 1285)<sup>20</sup>. Ces cheminées à cadre de bois, qui couvrent une période s'étendant de 1221 à



1288, sont très proches de celle de la grande salle de Rue (fig. 20), mais leurs supports ne prennent pas appui sur des colonnes engagées comme à Rue, où elles sont en forme de demi-hexagone avec chapiteau cubique; des colonnes engagées, cependant cylindriques et sommées de chapiteaux à corbeille de feuillages sont attestées sur la cheminée de la *camera domini* du château de Chillon VD, datée de 1337<sup>21</sup>. Quoiqu'il en soit, le cadre en chêne de la cheminée de la grande salle reste un cas unique, de par sa riche ornementation sculptée. Cette exceptionnelle frise en bois sculptée, autrefois polychrome – la peinture est partiellement préservée sur la face ouest –, a fait l'objet d'une description détaillée par M. de Diesbach, description que nous avons reprise et complétée (voir encadré, 127-128). M. de Diesbach accompagne sa description d'un bref commentaire dans lequel il date la cheminée (début du XIV<sup>e</sup> siècle), juge la sculpture un peu grossière et voit dans l'ensemble une signification moraliste; l'ange en prière au centre symboliserait «l'âme du juste; isolée au milieu des vices et des plaisirs...». Les motifs sculptés, en particulier les chimères, ont assurément conduit à proposer une datation haute pour ce linteau, datation qui a d'ailleurs été reprise ultérieurement<sup>22</sup>, mais une observation plus attentive montre que ces motifs s'accordent bien avec le résultat de l'analyse dendrochronologique (pour rappel, environ 1389 – le dernier cerne sous l'écorce manquant); le motif du septième médaillon en particulier – la femme tenant une coupe –, marque clairement son époque: la coiffure frisée, et non une perruque, apparaît régulièrement dans l'iconographie entre le milieu du XIV<sup>e</sup> et les années 30 du XV<sup>e</sup> siècle, aussi bien sur des catelles<sup>23</sup> que dans la sculpture. Ainsi les stalles de l'abbaye de la Maigrauge réalisées entre 1378 et 1400, par exemple<sup>24</sup>, présentent-elles, de plus, nombre de motifs rappelant ceux de Rue: la femme avec sa coupe, certaines rosettes, les bonnets qui coiffent les têtes des personnages masculins, et surtout l'aigle à tête de taureau tenant un lièvre (médaillon 6) – symbole de la faiblesse de l'âme humaine (le lièvre) entre les mains de Dieu tout puissant (l'aigle à tête de taureau)<sup>25</sup> (fig. 21). L'oiseau à tête humaine (médaillon 1) trouve, lui, des équivalents dans la peinture, par exemple à Bâle et Zurich où plusieurs peintures murales de



**Fig. / Abb. 20**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, deuxième étage sud-est, cheminée à cadre de bois sculpté (1389-1393), aux armes peintes d'Etienne de Maillardoz, Elisabeth de Maillard, François de Maillardoz et Catherine de Villarzel, pas avant 1591 *Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, südöstliches zweites Stockwerk, Kamin mit geschnitztem Rahmen (1389-1393), darüber die gemalten Wappen von Etienne de Maillardoz, Elisabeth de Maillard, François de Maillardoz und Catherine de Villarzel, nicht vor 1591*

la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou de la première moitié du XIV<sup>e</sup> comptent bon nombre de chimères<sup>26</sup>. Bien qu'elles aient connu une large diffusion durant le Moyen Âge, ce qu'illustrent parfaitement les exemples découverts en France, notamment à Riom (Puy-de-Dôme)<sup>27</sup>, Capestang (Hérault)<sup>28</sup> ou encore Perpignan (Pyrénées-Orientales)<sup>29</sup>, les représentations d'oiseaux à tête humaine restent peu fréquentes en Suisse.

Pour ce qui concerne les cheminées de pierre telles celles qui se trouvent dans les salles sud-ouest et nord-est de la maison Maillardoz (voir fig. 18 et 19), passé le tournant du XIV<sup>e</sup> siècle,

**Fig. / Abb. 21**

Motif d'aigle à tête de taureau, tenant un lièvre; abbaye de la Maigrauge, détail de l'une des jouées des stalles sud, 1380-1400 *Darstellung eines Hasen in den Fängen eines stierköpfigen Adlers; Kloster Magerau, Detail einer der südlichen Chorstuhlwangen, 1380-1400*





les sources de comparaison au niveau régional se réduisent considérablement jusqu'au dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle. Le château de Grandson VD en possède une, dont les piédroits, seuls éléments conservés, sont tout à fait comparables à ceux de Rue, quand bien même les colonnettes présentent un listel (fig. 22). Cette cheminée antérieure au XV<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>, située dans la *camera domini*, remonterait à une reconstruction sous Guillaume de Grandson vers 1380<sup>31</sup>. Une cheminée du château de Chillon, datée de 1439 par les sources historiques, possède un linteau clavé comme celle de Rue, mais les bases des colonnes engagées sont circulaires, et les colonnes à listel renvoient à celles de Grandson. Ces cheminées de pierre ont connu une large diffusion qu'illustrent les exemplaires des salles de la tour maîtresse du château de Vincennes, qui remonte aux années 1360<sup>32</sup>. La rareté des cheminées du XIV<sup>e</sup> siècle conservées dans le canton de Fri-

**Fig. / Abb. 22**

Château de Grandson, piédroit de la cheminée de la *camera domini*, vers 1380?  
*Schloss Grandson, Pfeiler des Kamins in der camera domini, um 1380?*



bourg peut s'expliquer par le recul du nombre de constructions par rapport au siècle précédent, ou par la généralisation du mode de chauffage au moyen de poêles en catelles dès cette période.

## (Re)construction du bâtiment 2, 1406/1408

Les travaux de construction (voir pl. 1.a-b, 2.d et 4.h, phase 3) ou plus vraisemblablement de reconstruction du bâtiment 2 sont bien calés chronologiquement par la datation des plafonds du rez-de-chaussée et du premier étage, mais au rez, le lien entre solives et maçonneries n'ayant pas pu être analysé, il n'est pas exclu que les maçonneries soient plus anciennes.

La maison avait déjà ses dimensions actuelles, mais elle n'a alors été dotée que d'un seul étage sur rez-de-chaussée. Ses maçonneries sont en

## La frise sculptée de la cheminée à cadre de bois

«Les sculptures de la frise méritent une attention spéciale; elles consistent en 17 sujets taillés en bas-relief et renfermés dans des quatre-feuilles; le tout est encadré d'une rangée de roses». Ainsi commence la description que M. de Diesbach a faite en 1895 de la frise de cette cheminée<sup>33</sup> et que nous reprenons ci-dessous mot à mot pour chaque motif, complétée par notre relecture qui a été facilitée par les agrandissements photographiques.

### Face latérale est:

1. un monstre mangeant une pomme; la tête et le buste sont ceux d'un être humain, le corps, la queue et les pattes appartiennent à un oiseau;  
*réinterprétation*: l'oiseau s'avère être un coq à tête d'homme;
2. des entrelacs; cet ornement particulièrement adopté pendant l'époque romane imite un nattage formé par des galons enchevêtrés;  
*réinterprétation*: un nœud de Salomon
3. un autre monstre, tête d'homme, corps de poisson;
4. quatre fleurs de lys aboutées en forme de croix;

### Face principale:

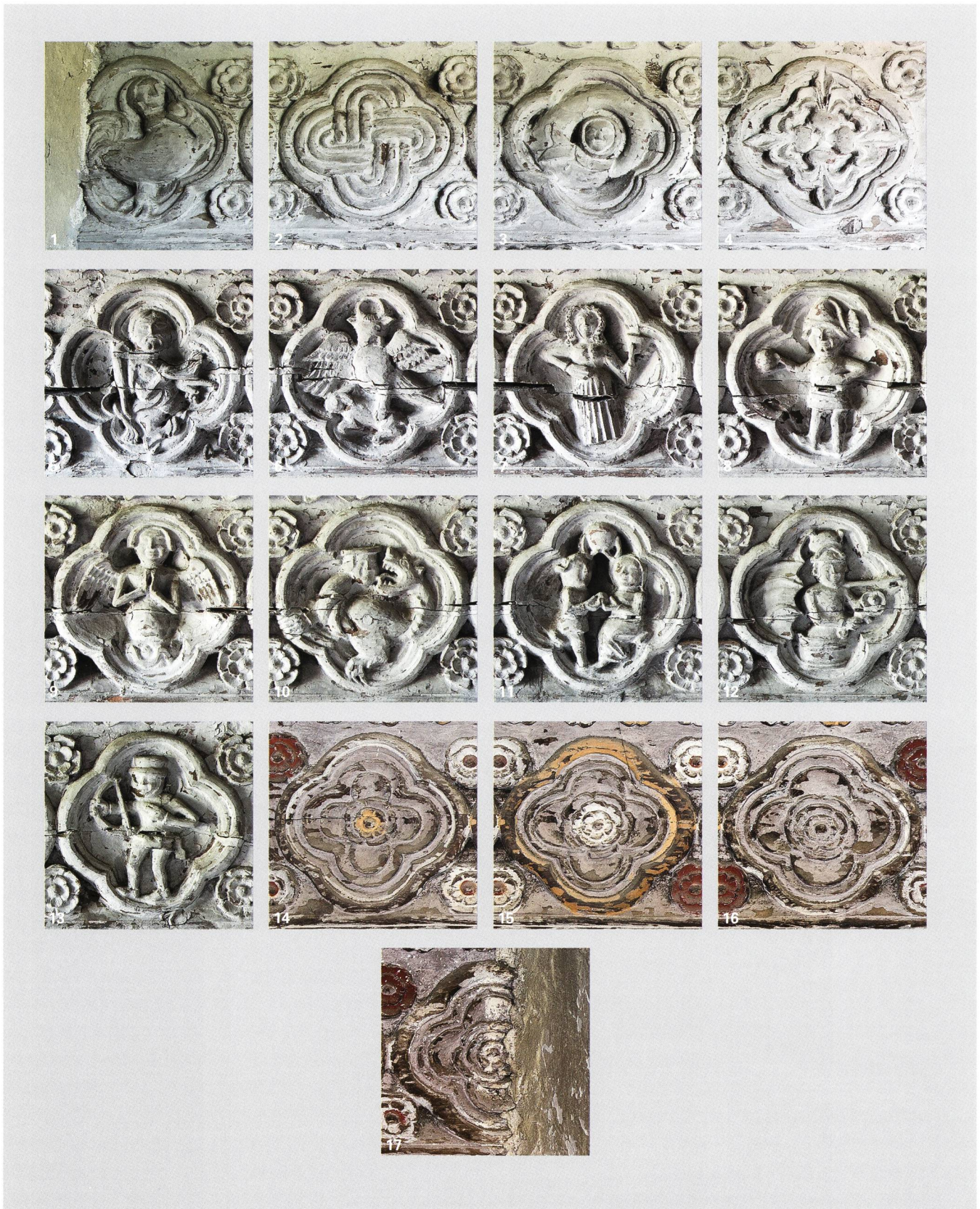
5. un monstre moitié homme, moitié cheval marin;  
*réinterprétation*: un centaure tenant un arc dans la main droite (à moins que l'arrière-train ne soit celui d'un bovidé);
6. un autre monstre ayant la tête d'un bœuf et le corps d'un aigle, il étirent un lièvre dans ses serres;
7. une femme coiffée d'un grand bonnet ou d'une perruque; elle tient un verre à la main;
8. un homme portant une boule;
9. un ange nu, ses mains sont jointes, ses yeux élevés vers le ciel;
10. un homme combattant un dragon;  
*réinterprétation*: l'homme s'agrippe de la main droite au quadrilobe au lieu de lutter;
11. un bonhomme et une petite femme qui soulèvent, tout en dansant, une boule au-dessus de leur tête;
12. une femme qui se baigne dans un baquet et tient une rose à la main;  
*réinterprétation*: ce personnage au bain est coiffé d'une marmite; sa tête est plutôt celle d'un visage masculin, ce que l'épée dans la main droite et un bouclier (rondel) dans la gauche semblent confirmer; le motif placé à gauche suggère l'aile de chauve-souris dont sont fréquemment affublés les dragons et autres diables;
13. un chasseur avec un arc;

### Face latérale ouest:

les nos 14, 15, 16 et 17 présentent chacun une rose.







boulets au rez-de-chaussée, sauf celles de la façade orientale, qui sont en moellons de molasse comme à l'étage. Hormis les portes créées dans le mur sud et les traces de celle donnant sur la rue, aucun percement ne subsiste dans cette construction. Au rez-de-chaussée, la porte sud

est en plein cintre et son encadrement chanfreiné (fig. 23, voir pl. 4.h), comme probablement celui de la porte orientale, percée au centre de la façade et ne laissant place qu'à de petits jours sur chacun de ses côtés, mais en aucun cas à une arcade qui aurait pu suggérer la présence



d'une boutique ou d'un ouvroir à ce niveau. Au premier étage, la seconde porte du mur sud, partiellement conservée, possédait un encadrement à linteau sur coussinets concaves, aussi chanfreiné. La présence de ces portes qui sont liées à la construction du mur sud indique que la parcelle sur laquelle elles débouchent faisait bien partie de la propriété, mais ne prouve pas que cette dernière était déjà bâtie. Déjetée vers l'arrière du bâtiment, la porte du premier étage assurait la desserte de ce niveau par un escalier probablement plaqué au mur sud de la maison. Aucun indice ne permet de restituer la forme de la toiture, qui a pu être en bâtière avec goutte-rots en façades ou en simple appentis, prenant dans ce cas appui sur le bâtiment 1 qui possédait un étage supplémentaire. Cette dernière solution n'est envisageable que si la parcelle du bâtiment 3 était encore libre. Quoi qu'il en soit, la couverture devait être en tavillons: aucun fragment de tuile ne vient en effet attester ce mode de couverture.

À l'intérieur, les poutres simplement équarries ne présentaient pas de traces de subdivision ni de trémie (fig. 24), mais elles sont restées en grande partie masquées, ce qui n'exclut pas la présence d'escaliers et/ou de cheminées. Le seul aménagement qui a pu être observé consiste en une niche flanquant la porte qui dessert le bâtiment 3 depuis le rez-de-chaussée. Par ailleurs, les embrasures des fenêtres du premier étage semblent bien liées à cette étape, mais les encadrements externes ont été remplacés. Ces fenêtres étaient équipées de coussièges, un pour la fenêtre simple et deux pour la baie géminée.

### (Re)construction des bâtiments 3-4 et ajout d'un étage au bâtiment 2, 1434/1437

L'érection des bâtiments 3 et 4 s'est faite simultanément (voir pl. 1.a-c, 2.d, 3.g et 5.l, phase 4), mais comme pour le bâtiment 2 lors de la phase précédente, la question de savoir si cette quatrième phase fait état d'une éventuelle reconstruction plutôt que d'une construction se pose également ici.

Les travaux sont bien datés par les plafonds du

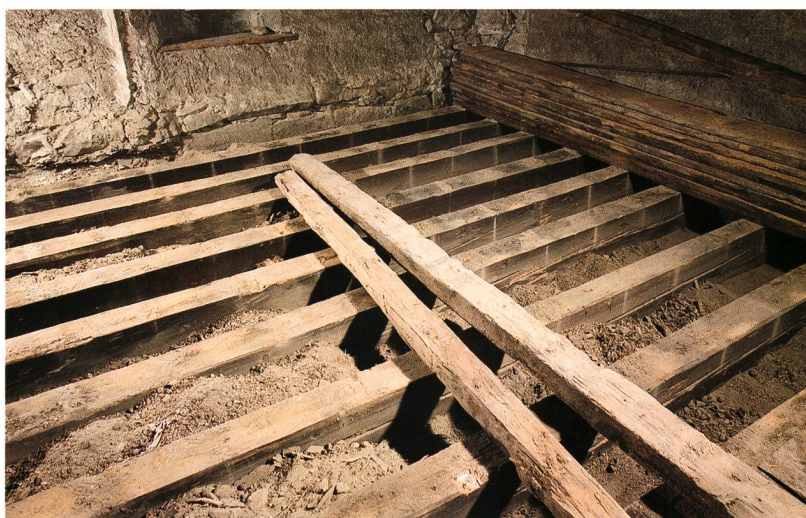


**Fig. / Abb. 23**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 2, rez-de-chaussée, porte de communication avec le bâtiment 3, 1406/1408  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 2, Erdgeschoss, Verbindungstür zu Gebäude 3, 1406/1408*

**Fig. / Abb. 24**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 2, premier étage est, solivage vu depuis le deuxième étage, 1406/1408  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 2, östliches erstes Stockwerk, Deckenbalkenlage vom zweiten Stockwerk aus gesehen, 1406/1408*



rez-de-chaussée et du premier étage du bâtiment 3, et l'analyse des maçonneries apporte la certitude que ce bâtiment est lié à son voisin, le bâtiment 4. Simultanément à ces travaux, un étage est ajouté au bâtiment 2, tandis que la porte de communication aménagée au premier étage, au sud du bâtiment 2, est condamnée pour se voir remplacer par une autre, légèrement décalée vers l'est pour que ce passage soit adapté au niveau des nouveaux planchers du bâtiment 3. L'encadrement de la nouvelle porte est du même type que celui qui l'a précédé, mais les coussinets concaves ont été taillés en retrait du chanfrein (fig. 25, voir pl. 4.h). La réunion des bâtiments 2 et 3 est donc bien attestée par les éléments architecturaux, ce qui n'est pas le cas des bâtiments 3 et 4 qui, au vu de l'absence de porte les reliant, n'étaient pas communicants. Le lien ne se fait qu'au niveau des maçonneries, constituées essentiellement de galets et de boulets, la molasse ayant été réservée aux encadrements et au parement des façades sur rue. Sur la façade est, seules les fenêtres du deuxième étage du bâtiment 2, une simple et une double, ont conservé leur encadrement d'origine. Ces petites fenêtres à linteau délardé en accolade trilobée (voir fig. 9) sont très proches de celles de l'une des maisons d'Humbert le bâtard de Savoie à Estavayer-le-Lac, qui a été transformée en 1406/1408<sup>34</sup> également, et d'un triplet de l'une des bâtisses de la vieille ville de Fribourg<sup>35</sup> – l'encadrement y est en revanche doté de trois cavets et non de deux comme à Rue. Même s'il n'a pas été possible de s'en assurer car cette partie est restée hors de l'emprise des travaux, l'arcade en arc brisé qui donne accès





au rez du bâtiment 4 remonte manifestement à cette époque. Les autres percements ont tous été modifiés, mais au rez-de-chaussée du bâtiment 3, seuls les encadrements externes ont été transformés. L'actuelle porte d'accès à la rue, flanquée d'une baie au sud, est donc toujours à son emplacement initial. On ne sait toutefois pas s'il s'agissait déjà d'une petite arcade comme aujourd'hui, ou d'une fenêtre géminée; l'encadrement primitif de cette baie n'étant plus visible, la question restera ouverte. Au premier étage, toujours pour le bâtiment 3, il est possible de restituer deux fenêtres doubles, mais il est certain que le cartouche sculpté aux armes de Prez et de Vuillens (voir fig. 14) n'a pas été placé ici à cette époque, car le mur ne s'élevait alors pas aussi haut. Sur la façade ouest ne subsistent les traces que d'un seul percement, une petite fenêtre oblongue à encadrement de molasse chanfreiné, qui éclairait le premier étage du bâtiment 4.

Comme pour les autres constructions, la forme des couvertures relève de la totale conjecture. Des toitures en bâtière semblent plus vraisemblables sur les bâtiments 2 et 3, mais l'hypothèse, sur le bâtiment 4, d'un simple appentis prenant appui sur le pignon du bâtiment 3 est tout à fait plausible, pour autant bien sûr que la parcelle située au sud, là où se trouvait le puits de la villette, n'ait pas déjà été occupée par une construction.



**Fig. / Abb. 25**  
Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 3, premier étage, porte de communication avec le bâtiment 2, murée, 1434/1437 (au-dessus à gauche: la porte de 1406/1408)  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 3, erstes Stockwerk, zugemauerte Verbindungstür zu Gebäude 2, 1434/1437 (links oberhalb: die Tür von 1406/1408)*

**Fig. / Abb. 26**  
Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 3, premier étage est, plafond de madriers jointifs sur poutre de rive au nord, 1434/1437 (les sommiers ont été rajoutés en 1735)  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 3, östliches erstes Stockwerk, auf Randträger ruhende Bohlendecke im Norden, 1434/1437 (die Deckenbalken wurden 1735 eingefügt)*

A l'intérieur, les aménagements ont laissé peu de traces, mais suffisamment pour permettre de restituer l'emplacement de l'âtre domestique, plaqué au mur sud du premier étage du bâtiment 3. Il en subsiste en effet l'un des corbeaux, les traces de la tablette qui le surmontait, ainsi que la partie sud du cadre de chêne qui supportait sa hotte. La présence de cette cheminée permet de restituer une cloison dans le prolongement de sa face orientale, qui subdivisait la maison en deux espaces d'égales dimensions. La partie ouest, qui abritait la cuisine, est couverte d'un plafond à solives comme le rez-de-chaussée, tandis qu'à l'est, le plafond est constitué de madriers jointifs reposant sur une poutre de rive moulurée au nord (fig. 26) et sur une planche insérée dans la maçonnerie au sud, mode d'ancrage qui a également été adopté pour les autres poutres. La différence dans le choix des appuis, d'un mur mitoyen à l'autre, reflète la succession des constructions: il était en effet plus simple, dans le mur nord déjà existant, d'insérer des corbeaux de soutien pour les poutres de rive plutôt que des solives qui, en principe, sont mises en place lors de l'érection du mur qui les soutient. Au premier étage, les fenêtres donnant sur la rue du Casino étaient chacune dotée d'un coussiège, tandis qu'un placard mural était inséré entre les deux. Une niche a été aménagée à l'est de la cheminée; de grandes dimensions, elle marque l'emplacement d'un



poêle qui devait chauffer la pièce sur rue, celle-ci se distinguant des autres par la qualité de ses aménagements. Au rez-de-chaussée, les observations n'ont pas suffi à dater les deux murs de refend du bâtiment 3. Il n'est pas improbable que l'oriental ait été mis en place initialement – il est situé directement sous la cloison du premier étage –, mais l'occidental, par son aspect, est manifestement plus récent. Contrairement aux rez-de-chaussée des bâtiments 1 et 2 dont les aménagements, et surtout les percements en façade, permettent d'affirmer qu'ils servaient de celliers, ceux des bâtiments 3 et 4 ont pu accueillir des ouvriers ou des échoppes, ce que peuvent suggérer l'arcade du bâtiment 4 et la répartition des ouvertures du bâtiment 3.

### Transformations du bâtiment 2, 1484/1486

Les travaux de la fin du XV<sup>e</sup> siècle (voir pl. 1.b, 2.d, 3.f et 4.h, phase 5) sont manifestement restés limités au remplacement de la poutraison du deuxième étage sur rue du bâtiment 2, qui a été légèrement surélevé, et à la mise en place d'une cloison de planches et de madriers verticaux en chêne destinée à fermer cette pièce à l'ouest. Dans la partie arrière, le mur mitoyen au bâtiment 1 a été repris lors du remplacement de la poutraison côté rue, et à l'opposé, une grande ouverture dont la finalité reste hypothétique (insertion d'une cheminée ou percement d'une fenêtre) a été pratiquée dans le mur mitoyen au bâtiment 3; vu sa taille, 1,5 m, les deux hypothèses sont recevables. Enfin, au premier étage, une nouvelle porte de liaison entre les bâtiments 2 et 3 a été percée à l'ouest de celle de 1434/1437, en remplacement de cette dernière. La forme de son encadrement est identique à la précédente, mais les coussinets qui n'ont pas été taillés en retrait de la moulure sont chanfreinés, comme le reste de l'encadrement.

Ces travaux, bien que limités, attestent un remaniement des aménagements intérieurs dont l'ampleur n'a pas pu être évaluée. Le soin apporté à la pièce sur rue du deuxième étage, avec son nouveau plafond à la française aux solives moulurées de tores (fig. 27) et sa cloison dont les madriers sont également profilés de tores, mais entre deux cavets, montre que cet espace re-

**Fig. / Abb. 27**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 2, deuxième étage est, plafond à la française, 1484/1486  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 2, östliches zweites Stockwerk, französische Balkendecke, 1484/1486*



vêtait une certaine importance. Un conduit de cheminée qui devait desservir la cuisine située au premier étage, à l'ouest tout comme dans le bâtiment 3, traversait l'angle nord-ouest de ce plafond.

### Transformations de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle

Les travaux de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle semblent n'avoir touché que le bâtiment 1 (voir pl. 1.b et 2.d, phase 6), mais rien ne permet d'affirmer que les éléments du XVI<sup>e</sup> siècle qui y sont encore visibles, telles la porte en plein cintre de la façade nord et la fenêtre géminée de la façade est (premier étage, deuxième fenêtre depuis le sud), primitivement à croisée, moulures toriques et bases prismatiques, remontent à cette phase de construction. Les travaux ne se sont toutefois très probablement pas limités à l'insertion du millésime 1525 et d'un cartouche sur la façade orientale, au-dessus des fenêtres de la partie nord du premier étage (fig. 28) – ce cartouche de molasse bleue, au cadre profilé d'un

**Fig. / Abb. 28**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, premier étage est, cartouche en molasse verte portant le millésime 1525 (à droite) et cartouche en molasse bleue avec des armes disparues depuis (à gauche)  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, östlicher Bereich erstes Stockwerk, Kartusche aus grüner Molasse mit der Jahreszahl 1525 (rechts) sowie Kartusche aus blauer Molasse mit der zerstörten Darstellung eines Wappens (links)*





chanfrein, d'un cavet et d'une baguette à intersection dans les angles, présente des restes de polychromie qui laissent deviner les ailes d'un ange devant probablement tenir un écu, mais le délitement de la molasse en a effacé les traces.

A l'intérieur, la récente transformation qui a touché les deux pièces nord-est du premier étage a révélé la poutraison moulurée du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>. La mouluration des solives (tores et cavets) est bien attestée, dans le canton de Fribourg, par des exemples remontant à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, mais à Rue, elle est rehaussée, au centre des poutres, de lignes de bâtons rompus, zigzags, triangles et autres losanges, ponctuées de divers motifs inscrits dans des cercles (fig. 29); les entrevous sont subdivisés en petits caissons par des listes profilées d'un cavet entre deux quarts-de-rond et fixées au moyen de clous à tête hémisphériques placés à leurs intersections<sup>37</sup>, décor qui ne trouve aucun équivalent ailleurs dans notre canton pour cette période – un plafond de 1485 présentant la même caractéristique est attesté au château d'Yverdon-les-Bains VD<sup>38</sup>. En ville de Fribourg, un plafond d'une maison de la place Notre-Dame 1 porte bien un décor peint imitant les caissons<sup>39</sup>, mais cet exemple de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, donc plus tardif, tire manifestement son inspiration du sud des Alpes, où les plafonds caissonnés à solives sont fréquents dès le Moyen Âge. La poutraison de Rue, qui pourrait remonter à 1525 aussi bien qu'à la phase de 1565/1566, appartenait à une salle plus vaste que la cuisine qui vient d'être aménagée, car elle se poursuit au sud. L'arcade qui relie le couloir au vestibule et la cheminée des anciennes cuisines (pièces au sud de l'escalier) sont également des éléments qui pourraient remonter à cette époque.

### Surélévation des bâtiments 3 et 4 et travaux du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle

Les travaux du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle n'ont pas pu être datés à l'année près: d'une part les poutraisons de cette époque, toutes moulurées, ne possédaient plus leur dernier cerne – les analyses dendrochronologiques n'ont ainsi pu fournir qu'un *terminus post quem* à 1543 –, et d'autre part, les solives ont toutes été rescellées au



**Fig. / Abb. 29**  
Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, premier étage nord-est, poutraison du XVI<sup>e</sup> siècle  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, nordöstliches erstes Stockwerk, Balkenlage aus dem 16. Jahrhundert*

**Fig. / Abb. 30**  
Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 3, cloison de planches de bois du deuxième étage, milieu du XVI<sup>e</sup> siècle  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 3, Zwischenwände aus Holz im zweiten Stockwerk, Mitte 16. Jahrhundert*

XVIII<sup>e</sup> siècle, coupant du même coup les liens directs entre les maçonneries et les bois alors mis en œuvre. Ce n'est donc que grâce à la chronologie relative, par recoupement entre parties analysées et bois datés, que l'identification de l'emprise des travaux du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle a pu être établie (voir pl. 1.b, 2.d, 5.k et 5.l, phase 7). Les bâtiments 3 et 4 ont fait l'objet d'un réaménagement complet au premier étage, des portes réunissant désormais les deux constructions à cet étage comme au deuxième, ajouté durant cette phase. Il faut noter que les fenêtres de ce dernier niveau du bâtiment 3 sont dotées de coussièges, et qu'un placard a été aménagé entre elles, comme au premier étage, en 1437. Les ma-







çonneries de cette septième étape ne se distinguent de celles des trois phases précédentes que par la présence de quelques pierres en emploi, la molasse restant réservée aux encadrements et au parement de la façade orientale. La forme du toit du bâtiment 3 peut être restituée grâce au conduit de la cheminée de la cuisine, qui porte les traces de l'ancienne toiture, un rang de briques ayant été posé en saillie au niveau du raccord avec la couverture; le toit était donc en bâtière, avec goutterots sur les façades orientale et occidentale. La toiture du bâtiment 4 était vraisemblablement de même forme, et sa couverture devait encore être en tavlons, la maison n'ayant livré aucun fragment de tuile. Côté rue, le deuxième étage du bâtiment 3 était éclairé par deux fenêtres géminées reprenant la distribution du premier étage (voir fig. 10); les fortes reprises ne permettent en revanche pas de restituer celles du bâtiment 4. A l'ouest, le bâtiment 3 a perdu l'ensemble de ses percements primitifs, car la façade a été reconstruite ultérieurement. De même, tous les percements de la façade sud sont postérieurs à ces travaux. Au deuxième étage, la fenêtre qui éclaire la chambre sud-ouest possède un encadrement de molasse aux moulures toriques amorties par des douilles ornées de gaufrages ou de cannelures caractéristiques de cette époque, mais à moins qu'il ne s'agisse d'un repentir réalisé durant le chantier du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, elle semble avoir été percée postérieurement à cette campagne de travaux (voir fig. 11). La façade occidentale du bâtiment 4 est restée borgne au deuxième étage,

**Fig. / Abb. 31**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 3, deuxième étage ouest, détail d'une tête de poutre, milieu du XVI<sup>e</sup> siècle  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 3, westliches zweites Stockwerk, Detail eines Balkenendes, Mitte 16. Jahrhundert*

alors qu'au premier, côté nord, elle a été percée d'une porte d'accès au sentier du Sage, la fenêtre barlongue de 1437 étant alors maintenue.

A l'intérieur du bâtiment 3, la cloison délimitant les pièces sur rue a été reprise en maçonneries au premier étage, au moins pour sa partie sud contre laquelle prend appui l'âtre, à l'ouest. Au deuxième étage, elle est en briques au sud, car un poêle desservi par le même conduit que la cheminée de la cuisine, également en briques, y a été adossé, tandis qu'au nord, elle est constituée de planches verticales moulurées, assemblées à rainures et insérées dans le solivage (fig. 30). Non conservé côté rue, ce solivage subsiste à l'ouest, où une autre cloison du même type, orientée est/ouest, sépare une chambre au sud-ouest de la cage d'escalier créée alors au nord-ouest et superposée à la volée d'escalier menant au rez-de-chaussée, manifestement mise en place à la même époque. Une troisième volée, dont il ne reste aujourd'hui que le chevêtre, desservait les combles. La chambre sud-ouest bénéficiait de la chaleur que dispensait le conduit de cheminée de la cuisine située au-dessous. Les poutres conservées sont richement profilées d'un jeu de tores, de cavets et d'anglets amortis par des congés en sifflet, et leurs extrémités sont ornées de motifs en intaille (fig. 31). Une solive identique subsiste au deuxième étage du bâtiment 4, où la porte de communication avec le bâtiment 3 se distingue de celles des phases précédentes par son encadrement à linteau en arc déprimé – et plus sur coussinets – au chanfrein plus large que ceux des portes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (voir fig. 12). A l'ouest, la grande ouverture pratiquée dans le mur mitoyen aux bâtiments 2 et 3 à la fin du XV<sup>e</sup> siècle a été obstruée lors de ces travaux, ou peu après. La porte percée alors au premier étage pour relier les bâtiments 3 et 4 a perdu son encadrement d'origine, de forme identique à celui de la porte du deuxième d'après ce qu'il en subsiste, mais contrairement à cette dernière, son battant se rabattait dans le bâtiment 3. Au premier étage, au vu de la porte venant d'être percée dans la façade occidentale, la pièce du bâtiment 4 devait faire office de salle de réception tandis que celle du deuxième étage, aux sols constitués de planchers de sapin, avait un caractère privatif et devait servir de chambre. Malheureusement en très



mauvais état, les cloisons de cette chambre ont dû être démontées – seuls les poteaux et les sablières ont été conservés; elles ont livré bon nombre de ferrures de belle qualité, poignées, crochets et autres.

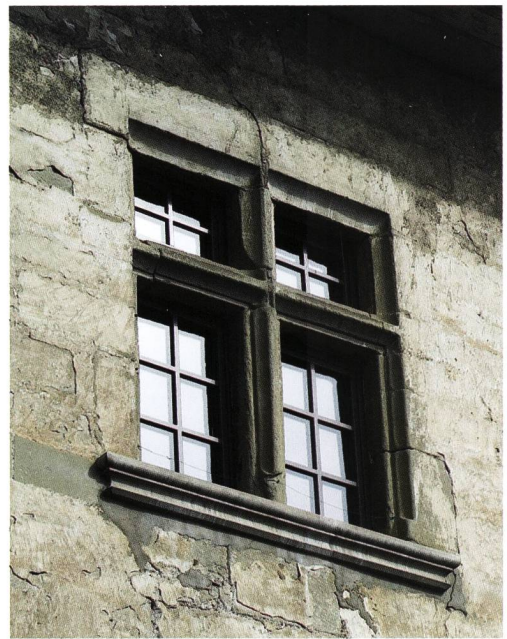
## Transformations du bâtiment 1 et travaux de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle

Le deuxième étage du bâtiment 1 a subi une importante transformation (voir pl. 1.c, 2.d, 3.e et 3.f, phase 8), bien datée par les poutres sur rue dont les bois, de l'épicéa, ont été abattus durant l'automne/hiver 1565/1566, mais faute d'avoir pu analyser cette partie de la maison de Prez-Maillardoz, l'ampleur réelle de ces travaux peut difficilement être évaluée. Ils ne se sont cependant assurément pas limités à la partie orientale du deuxième étage, mais au moins à l'ensemble de ce niveau, car la charpente a dû être remplacée ou du moins remontée, la pose des nouvelles poutres ayant entraîné une légère surélévation des murs. Simultanément, les fenêtres ont été reprises, et leurs encadrements renouvelés pour être remis au goût du jour sur les façades orientale et septentrionale. Sur la façade occidentale, les transformations des XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, manifestement moins considérables de ce côté, n'ont épargné que les encadrements originaux de la cage d'escalier et d'une fenêtre géminée de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. A l'est et au nord, les encadrements de 1565/1566 sont moulurés d'un cavet amorti par des congés concaves (fig. 32) et à l'intérieur, le chambranle est doté de coussièges, deux pour chacune des fenêtres à croisée, un seul pour les simples, qui étaient initialement dotées d'une traverse. La répartition des fenêtres à l'est et au nord reflète bien la hiérarchie entre les deux salles de ce deuxième étage: la plus grande, au sud, est dotée de deux fenêtres à croisée alors que ce sont deux fenêtres simples à traverse, une à l'est et une au nord, qui donnent le jour à la salle nord.

A l'intérieur, nos descriptions se limiteront à la partie clairement identifiée, à savoir le deuxième étage oriental et ses deux salles, dont la plus grande occupe les deux tiers de l'espace (près de 12 m de longueur), la plus petite, le tiers res-

**Fig. / Abb. 32**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, deuxième étage, fenêtre à croisée, 1565/1566  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, zweites Stockwerk, Kreuzfenster, 1565/1566*



tant (6 m environ). Une cloison de plâtre dur<sup>40</sup> sépare ces deux salles qui restent communicantes par le biais d'une porte à linteau en arc segmentaire dont l'encadrement, également en plâtre, est mouluré d'un cavet du côté de la salle sud. Au nord, l'encadrement saillant donne lieu à une surépaisseur qui remplit deux fonctions: renforcer le cadre et permettre l'encastrement du battant dans une feuillure. A l'est de la porte, une console moulurée polychrome, également en plâtre, devait servir de support à un luminaire (fig. 33). La cloison s'encastre dans la poutre au moyen d'une rainure qui a été taillée au préalable, ce qui témoigne du lien chronologique

**Fig. / Abb. 33**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, deuxième étage nord-est, détail de la cloison de plâtre avec la console, 1565/1566  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, nordöstliches zweites Stockwerk, Trennwand aus Gips mit Konsole, 1565/1566*





entre les deux éléments. La poutraison, identique dans les deux salles, est constituée de 57 solives équarries et soigneusement rabotées, de section constante (hauteur: 24-25 cm; largeur: 13-14 cm) et reposant sur des poutres de rive. A l'ouest, la poutre de rive s'appuie sur l'arase du mur de refend longitudinal tandis qu'à l'est, elle prend appui en partie sur le couronnement de la façade et en partie sur des corbeaux, constitués de galets. Les poutres, ni teintées ni peintes, sont posées très près les unes des autres, les entre-poutres ayant la même largeur que les solives elles-mêmes. Le plancher des combles est posé directement sur les solives et revêtu de carreaux de terre cuite rectangulaires – d'une dimension de 20 x 40 cm, ils sont manifestement plus récents – sur une chape de mortier, dispositif fréquent depuis la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle en milieu urbain; ces sols ne contribuaient en effet pas seulement à améliorer l'isolation thermique, mais également à éviter la propagation des incendies. Dans la salle sud, le plancher de sapin est moderne, et la cheminée à cadre de bois sculpté (voir fig. 20) a été remontée contre le mur mitoyen au bâtiment 2. La salle nord a apparemment conservé son plancher d'origine, ce que suggère le chevillage à la poutraison de ses larges planches de sapin, qu'un dallage de molasse complétait autour de la cheminée préexistante pour assurer une protection contre les projections de braises. La porte percée au nord de cette cheminée remonte



**Fig. / Abb. 34**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, deuxième étage nord-est, mur occidental, porte avec décor de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle

*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, nordöstliches zweites Stockwerk, westliche Mauer, Tür mit Dekor aus dem 16. Jahrhundert*

**Fig. / Abb. 35**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, deuxième étage ouest, vestibule, porte d'accès à la salle sud-est, encadrement de 1378/1379 ou 1391/1393, battant de 1565/1566

*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, westliches zweites Stockwerk, Diele, Eingangstür zum südöstlichen Saal, Rahmen aus den Jahren 1378/1379 oder 1391/1393, Türflügel von 1565/1566*

probablement à cette période, mais son encadrement est aujourd'hui caché par un cadre de bois qui interdit d'en voir la forme et masque partiellement le décor du XVI<sup>e</sup> siècle qui le souligne, attestant l'existence de cette porte à cette époque (fig. 34). Ces deux salles portent des décors peints tout à fait remarquables, sur lesquels on reviendra en détail plus loin. Enfin, deux portes, en l'occurrence celle qui se trouve entre les deux salles et celle qui donne accès au vestibule, ainsi que leurs ferrures, méritent une attention particulière par leur ancienneté et leur qualité. Le battant de la première, en noyer et se rabattant au nord, est subdivisé en deux panneaux par des listes profilées d'un quart-de-rond sur deux petits ressauts, là aussi fixées au moyen de gros clous à tête hémisphérique, qui assurent le lien entre les deux madriers le constituant. Au nord, le battant est lisse et encore renforcé par de longues pentures fixées avec le même type de gros clous que les listes, mais leur tête a conservé l'étamage d'origine. La fermeture est assurée par un loquet finement forgé. Ce panneau de porte est assurément d'origine, seule la serrure a été remplacée. Dans la salle sud, le battant de la porte qui débouche sur le vestibule présente les mêmes caractéristiques que le précédent, à la différence que son panneau supérieur est en forme de mitre pour épouser l'arc brisé de l'encadrement du XIV<sup>e</sup> siècle (fig. 35). Sur sa face lisse, du côté de la salle, la serrure d'origine à mécanisme apparent est





**Fig. / Abb. 36**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, deuxième étage sud-est, serrure de la porte donnant sur le vestibule, 1565/1566

*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, südöstliches zweites Stockwerk, Tür zur Diele, Schloss, 1565/1566*

ici conservée, de même qu'une poignée et les pentures à moustaches, mais le loquet est plus récent. Sur l'autre face, la poignée d'origine subsiste également. Les ferronneries, et en particulier la serrure qui a malheureusement perdu son pêne (fig. 36), sont d'une rare qualité; en plus de torsades et autres motifs forgés, un fin décor y a été incisé (motifs végétaux et visage sur la bride qui guidait le pêne).

Dans les autres bâtiments, des transformations postérieures à celles du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle mais qui peuvent encore être attribuées à ce siècle ont été observées, malheureusement sans pièce de bois datable par la dendrochronologie. Il n'est toutefois pas improbable que les encadrements des fenêtres du premier étage sur rue du bâtiment 2 aient été remplacés à cette époque,

**Fig. / Abb. 37**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, deuxième étage sud-est, archebanc, XVII<sup>e</sup> siècle  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, südöstliches zweites Stockwerk, Truhenbank*

car leur mouluration, une feuillure et un cavet, qui est par ailleurs identique à celle de la fenêtre alors percée sur la façade occidentale du bâtiment 4 au premier étage peut-être à cette époque, est d'un type qui a été mis en œuvre de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans nos régions. La datation au XVI<sup>e</sup> siècle de ces encadrements ne peut donc être retenue qu'à titre d'hypothèse tant que cette partie du bâtiment 2 n'aura pu être analysée. Sur la façade ouest du bâtiment 4, au premier étage, simultanément au percement de la petite fenêtre clairement postérieur à celui de la porte intervenu au milieu du XVI<sup>e</sup>, une autre ouverture dont les vestiges ont été fortement perturbés par l'aménagement d'une porte vers 1900, a été créée au sud. Il pourrait s'agir d'une seconde porte, ou d'une fenêtre géminée à allège évidée à l'intérieur. La pièce n'ayant livré aucune trace de subdivision, une seconde porte paraît superflue, mais sa présence ne peut être exclue car les bâtiments 2, 3 et 4 étaient alors en copropriété; la seconde porte pouvait ainsi déboucher directement sur un escalier d'accès au deuxième étage, dont le remplacement ultérieur de la poutraison a pu effacer les traces. Au même moment si l'on en juge par les mortiers, un placard mural a été installé au centre de la façade





orientale, probablement à l'occasion du percement de nouvelles fenêtres.

Si les maîtres d'ouvrage des transformations du bâtiment 1 sont clairement désignés par les décors peints, ceux qui ont commandé les travaux réalisés dans les trois autres bâtiments restent méconnus, le lien entre l'acquisition de ces bâtiments par les de Maillardoz en 1590 et les travaux ne pouvant pas être établi.

#### Un exceptionnel ensemble de décors peints

Les deux salles de la partie orientale du deuxième étage du bâtiment 1 ont été luxueusement décorées de peintures murales dont les commanditaires furent Etienne de Maillardoz et son épouse Elisabeth de Maillard, ainsi que leur fils François et son épouse Catherine de Villarzel.

Les peintures nous sont parvenues dans un état de conservation exceptionnel malgré les affres du temps qui ont entraîné quelques pertes. A l'intérieur de la salle sud, où elles recouvrent un décor plus ancien assurément pas antérieur à 1566, elles ne sont pas conservées sur la façade sur rue, mais on en devine encore les motifs sous la peinture grise des voûtains des fenêtres; aucune trace de décor n'apparaît sur le mur

sud entre la cheminée et la façade. Le décor a également disparu sur la moitié nord du mur de refend, au-dessus d'un archebanc en noyer à six jouées (fig. 37), autre élément exceptionnel de la demeure. Composé de panneaux biseautés insérés dans un châssis orné de cannelures, le tout couronné d'une corniche à modillons, ce meuble remonte probablement au XVII<sup>e</sup> siècle. En face, entre les deux fenêtres à croisée, une grande carte de la Terre Sainte gravée par Nicolaes Geylekerck en 1648 (fig. 38) est restée accrochée au mur, souvenir du pèlerinage que l'un des membres de la famille de Maillardoz a peut-être fait, comme nombre de patriciens de l'époque, à Jérusalem et au couvent de Sainte-Catherine du mont Sinaï. Max de Diesbach, en 1895, ne fait qu'évoquer les décors peints de la maison de Prez-Maillardoz<sup>41</sup>, car son attention s'est alors focalisée sur le linteau de la cheminée de la grande salle du deuxième étage. En 1999, Aloys Lauper en souligne le caractère unique dans notre canton<sup>42</sup>, et déplore que la publication de M. de Diesbach n'ait pas titillé la curiosité des historiens de l'art, aucune recherche n'ayant été entreprise depuis. Cette lacune est aujourd'hui en grande partie comblée, car des sondages et une étude qui complètent les recherches archéologiques de 2007 ont été réalisés en 2003

**Fig. / Abb. 38**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, deuxième étage sud-est, carte de la Terre Sainte par Nicolaes Geylekerck, 1648  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, südöstliches zweites Stockwerk, Karte des Heiligen Landes von Nicolaes Geylekerck, 1648*







par l'atelier de conservation et restauration de Julian James<sup>43</sup>, avec la collaboration de Brigitte Pradervand, historienne de l'art.

Les sondages picturaux ont montré que la salle sud possédait deux décors superposés, alors que la salle nord n'en portait qu'un, mais au vu des pigments et des ressemblances stylistiques, il apparaît clairement que les deux décors restés en grande partie apparents, soit le second de la salle sud et celui de la salle nord, sont de la même main et contemporains. La date, ou du moins le *terminus post quem* pour leur réalisation, est donnée par les armes d'alliance (fig. 39) qui ont été apposées sur les deux hottes de cheminée de la partie orientale du deuxième étage. Sur la hotte de la cheminée de la salle sud (voir fig. 20 et 39a) se trouvent, à gauche, les armes d'alliance d'Étienne de Maillardoz et d'Élisabeth de Maillard, unis en 1554, à droite, celles de François de Maillardoz et de Catherine de Villarzel, qui se sont mariés le 15 novembre 1591; sur la cheminée de la salle nord, ce sont les armes d'Étienne de Maillardoz, de sa mère Louise née Albi (ou Blanc) et de son épouse Élisabeth de Maillard que l'on retrouve (voir fig. 19 et 39b). Ces décors remontent donc à 1591

**Fig. / Abb. 39**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, deuxième étage  
 a) cheminée de la salle sud-est, décor peint aux armes d'alliance d'Étienne de Maillardoz et Élisabeth de Maillard (à gauche), et de François de Maillardoz et Catherine de Villarzel (à droite), 1591; b) cheminée de la salle nord-est, décor peint aux armes d'Étienne de Maillardoz, Louise Albi et Élisabeth de Maillard (de gauche à droite), 1591  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, zweites Stockwerk*  
 a) Kamin des südöstliche Saals, gemalte Allianzwapen von Etienne de Maillardoz und Elisabeth de Maillard (links) und von François de Maillardoz und Catherine de Villarzel (rechts), 1591; b) Kamin des nordöstlichen Saals, gemalte Wappen von Etienne de Maillardoz, Louise Albi und Elisabeth de Maillard (von links nach rechts), 1591

au plus tôt, mais il est très probable qu'ils ont été réalisés cette année-là, à l'occasion du mariage de François de Maillardoz, comme cela est attesté dans d'autres demeures<sup>44</sup>.

Le premier décor de la salle sud, plus ancien nous l'avons dit, a donc été réalisé avant 1591, plus précisément entre 1566 et 1591, pour Étienne de Maillardoz. Transparaissent ainsi, sous les parties les plus abrasées du second décor, un soubassement, des encadrements d'ouvertures et une frise soulignant le plafond, dans une dominante de gris. Le soubassement est en effet constitué d'un faux appareil gris à filets blancs surmonté d'une frise de cercles ou de perles, tandis que les encadrements des ouvertures sont rehaussés de bandeaux ocre-jaune ou rouges accompagnés de filets à pastilles, et que la corniche simulée par la frise présente des rehauts de rouge et de vert – notons qu'à ce moment, la petite salle au nord était seulement blanchie.

Le second décor est dans son ensemble moins bien conservé que celui de la salle nord, mais il reste le plus spectaculaire. Il a en effet été en grande partie recouvert sur le mur occidental et seules des traces en sont visibles sur le mur



oriental, autour des encadrements de fenêtres, mais il est en revanche presque intégralement conservé sur la cloison nord (fig. 40), et il en subsiste les deux tiers au sud, en particulier sur la cheminée de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle qui porte les armes d'alliance ayant permis la datation (voir fig. 20 et 39a). Le soubassement, mal conservé, reprend le même motif de faux appareil à joints blancs sur fond gris que le précédent, sans la frise de cercles. Le plafond, qui est resté en bois naturel, est souligné d'une frise en trompe-l'œil reposant sur des consoles cubiques entre lesquelles devaient pendre des guirlandes de feuillages retenues par des rubans attachés à la cor-



niche, à proximité des consoles dont seules les naissances sont restées visibles au sud. Ces guirlandes apparaissent encore au nord, en dessus de la porte que l'encadrement en trompe-l'œil masque en grande partie (fig. 41). La frise elle-même est ornée de grotesques en grisaille

**Fig. / Abb. 40**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, deuxième étage sud-est, cloison nord avec sa porte à encadrement peint, 1591

*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, südöstliches zweites Stockwerk, Tür mit gemalter Rahmung in der nördlichen Zwischenwand, 1591*

**Fig. / Abb. 41**

Maison de Prez-Maillardoz, cloison nord, détail de l'encadrement en trompe-l'œil surmontant la porte

*Haus der Prez-Maillardoz, Detail der Trompe-l'œil-Malerei oberhalb der Tür in der nördlichen Zwischenwand*



sur fond rouge orangé; masques masculins et féminins s'y suivent en alternance, les premiers encadrés de cuirs enroulés, les seconds de feuilles d'acanthe, et sont séparés les uns des autres par des bouquets d'acanthes, des sirènes dont les corps ont été grattés à une époque indéterminée ou des vases, le tout entre deux rangs de perles, également en grisaille. Cette frise est en partie masquée par les chambranles en trompe-l'œil des portes, ce qui en accentue l'effet de profondeur. Dans cette salle sud ne subsistent plus que deux encadrements peints, celui donnant accès à la salle nord et celui de la porte communiquant avec la salle sud-ouest. Le premier (voir fig. 40 et 41) figure un portique encadré de colonnes cannelées issues d'une gaine reposant sur un socle dont la perspective est étirée. Sommées de corbeilles de fruits en guise de chapiteau, ces colonnes supportent un entablement dont la surface simule une taille au grain d'orge, surmonté d'un fronton orné d'une tête d'ange encadrée de cuirs découpés, entre deux amours, celui de gauche bandant un arc, celui de droite se protégeant par un bouclier; l'amour archer a été vêtu d'un pagne et l'autre a été en grande partie gratté ultérieurement. La palette de couleurs comprend le rose, l'ocre-jaune, le vert, en plus des grisailles appliquées avec des jeux d'ombres bien marqués qui accentuent l'effet de perspective. Le second encadrement est plus simple: deux colonnes à





fûts lisses et chapiteaux corinthiens supportent un entablement en faux marbre sommé d'une corniche richement moulurée.

Le décor de la salle nord, mieux conservé, semble au premier abord moins spectaculaire que celui de la salle sud, et pourtant il est nettement plus coloré (fig. 42). Le socle simule un faux marbre rose rythmé par des tableaux en trompe-l'œil et le plafond, également en bois naturel, est souligné par une frise de modillons sous laquelle court une suite de rinceaux symétriques rehaussés de feuilles, intercalés avec des visages de fa-

**Fig. / Abb. 42**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, deuxième étage nord-est; a) paroi sud, décor de 1591; b) détail des masques (à noter sur le dernier, les poils de la moustache d'une vieille femme)

*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, nordöstliches zweites Stockwerk; a) Südmauer, Wanddekor von 1591; b) einzelne Masken (auf dem letzten Foto eine alte Frau mit Damenbart)*

ce dans une draperie, homme et femme en alternance, dont le caractère caricatural n'échappe pas à une observation attentive (voir fig. 42b). Les encadrements de portes sont également ornés d'architectures feintes: pour la porte sud (voir fig. 42a), des colonnes cannelées reposant sur le soubassement et portant un entablement sur lequel sont allongés deux amours encadrant une vasque à feu, le tout entre deux coupes à plantes; pour la porte nord, deux pilastres – ils se substituent ici aux colonnes – à entablement orné d'oves et de perles portant un mufler de lion



## Un peintre sort de l'ombre!

L'attribution de tel ou tel décor à un artiste reste toujours délicate en l'absence de documents d'archive – les comptes de construction par exemple –, et l'exercice s'avère illusoire pour le premier décor de la salle sud, car seule une très petite partie en est visible. Les particularités des deux décors réalisés pour le mariage de François de Maillardoz et Catherine de Villarzel en 1591 offrent les pistes de recherches que les sources taisent, et le hasard du calendrier des chantiers a fait le reste. En effet, simultanément aux sondages picturaux qui se déroulaient à Rue en 2003, B. Pradervand réalisait les premières études des peintures du château de Curtilles VD, à treize kilomètres de Rue. Propriété de la famille de Villarzel depuis 1505, la bâtisse a été reconstruite entre 1584 et 1589 par François de Villarzel<sup>45</sup>, qui n'est autre que le père de Catherine, l'épouse de François de Maillardoz. Or, comme la maison de Prez-Maillardoz à Rue, le château de Curtilles possède des décors peints qui n'ont jamais été recouverts et qui ont été réalisés en deux étapes, la première en 1586, la suivante au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Qui plus est, cette seconde étape montre des analogies frappantes avec les décors de Rue. La palette de couleurs est similaire, avec un rouge rosé très particulier, et certains motifs, sans équivalent ailleurs, se retrouvent dans les deux bâtiments. C'est le cas, par exemple, des colonnes sur gaines, des chapiteaux en forme de corbeilles de fruits, ou des consoles cubiques; la manière de traiter les visages, les jeux d'ombres ou encore la superposition de plusieurs éléments pour accentuer l'effet de profondeur ainsi que certaines maladresses d'exécution indiquent clairement que ces peintures ont été exécutées par la même main. Deux œuvres conservées au musée du Vieux Vevey ont apporté la réponse et permis à B. Pradervand d'identifier le peintre: il s'agit d'un tableau célébrant le baptême de la fille de la princesse du Portugal d'après une gravure de Jules Romain<sup>46</sup> et d'un *Liber amicorum* – carnet dans lequel on recueille dessins et mots d'amis –, tous deux de Claude de Villarzel. Fils naturel de François de Villarzel reconnu par Leurs Excellences de Berne en 1592, Claude, encore vivant en 1630 – ses dates de naissance et de mort ne sont pas connues –, avait choisi la profession de peintre, et les deux œuvres conservées à Vevey montrent qu'il s'inspirait de divers modèles gravés qu'il recopiait assez fidèlement; dans le *Liber amicorum*, il représentait par ailleurs volontiers des personnages avec des traits caricaturaux tels ceux que l'on retrouve à Curtilles et à Rue. Le *Liber amicorum* permet également de retracer le parcours de Claude de Villarzel, qui s'est rendu à plusieurs reprises en Italie entre 1588 et 1591, où il a séjourné à Rome, Sienne, Florence, Naples, Venise et Padoue, mais aussi en France, à Paris, Orléans et Besançon. Ses voyages lui ont assurément donné l'occasion de voir les modèles qui ont pu inspirer son œuvre, mais aussi d'acquérir les gravures dont il pouvait transposer les motifs sur ses peintures. Il serait bien sûr intéressant de retrouver les modèles gravés dont s'est inspiré Claude de Villarzel à Rue, mais l'exercice peut s'avérer fastidieux, car si ses voyages orientent les recherches vers l'Italie ou la France, il n'est pas exclu qu'il ait pu utiliser des modèles allemands, telles les planches gravées par Heinrich Aldegrever vers 1530, ce que supposait Aloys Lauper<sup>47</sup>. La question restera encore ouverte, tout comme celle de la carrière de Claude de Villarzel, de sa formation et de ses autres œuvres. Il est en effet peu vraisemblable, au vu de sa technique picturale qui est celle d'un artiste accompli, qu'il n'ait réalisé que les décors de la maison de Prez-Maillardoz à Rue et du château de Curtilles.

encadré de volutes de cuirs découpés sur lesquelles rampent deux escargots qu'ont l'air de nourrir les deux amours placés de part et d'autre (fig. 43). Comme dans la salle sud, ces amours ont été par la suite habillés d'un pagne ou partiellement grattés. Enfin, les fenêtres encadrées de rinceaux de feuillages, sont à ébrasements bordés de bandeaux gris et de filets noirs.



**Fig. / Abb. 43**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, deuxième étage nord-est, paroi occidentale, détail de l'encadrement de la porte, 1591  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, nordöstliches zweites Stockwerk, Westmuer, Ausschnitt aus der gemalten Türrahmung, 1591*

## Travaux du XVII<sup>e</sup> siècle

Sur l'ensemble des quatre bâtiments, les travaux du XVII<sup>e</sup> siècle (voir pl. 1.a, 1.b et 2.d, phase 9) n'ont laissé que très peu de traces et sur les 65 bois datés, aucun ne remonte à cette époque. La création de l'auberge dans les bâtiments 2, 3 et 4 peu avant 1628 n'a manifestement entraîné aucune transformation importante, mais assurément quelques réfections.

Le linteau de la porte d'accès au rez-de-chaussée du bâtiment 3, un remploi, porte sur son revers le millésime 1624 surmontant une petite moulure qui devait encadrer un cartouche. Il s'agit du seul élément bien daté de ce siècle, mais sa provenance précise ne pourra être établie que lors de l'analyse des façades, si tant est qu'elle puisse l'être.

Le décor peint appliqué sur la cloison de bois (1485/1486) de la pièce sur rue du deuxième étage du bâtiment 2 porte des rinceaux de feuil-



**Fig. / Abb. 44**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 2, deuxième étage est, cloison de 1485/1486 et décor peint du 2<sup>e</sup> quart du XVII<sup>e</sup> siècle  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 2, östliches zweites Stockwerk, Zwischenwand von 1485/1486 mit Malereien aus dem 2. Viertel des 17. Jahrhunderts*

lages et de fleurs qui remontent assurément au XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 44). Ils sont en effet très semblables à ceux qui ornent la salle occidentale du premier étage de la rue de la Samaritaine 40 à Fribourg, où ils sont attribués au deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>, datation qui coïncide presque avec celle du linteau en remploi. Si ces deux seuls éléments du XVII<sup>e</sup> siècle sont bien contemporains, ils sont très probablement à mettre en relation avec la création de l'auberge qui, si

**Fig. / Abb. 45**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, premier étage, corridor, porte du XVII<sup>e</sup> siècle avec ferrures d'origine  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, erstes Stockwerk, Korridor, Tür aus dem 17. Jahrhundert mit Originalbeschlägen*

**Fig. / Abb. 46** (p./S. 143)

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, premier étage nord-est, décor peint du plafond du cabinet, 2<sup>e</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> siècle  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, nordöstliches erstes Stockwerk, Deckenmalerei im Arbeitszimmer, 2. Hälfte des 17. Jahrhunderts*

tel est le cas, n'a visiblement entraîné que des travaux de second œuvre.

Dans le bâtiment 1, au premier étage, une belle série de trois portes à encadrement et battant de noyer remonte probablement au XVII<sup>e</sup> siècle, ce que ne contredisent pas leurs belles ferrures, poignées, pentures à moustaches et loquets (fig. 45). Au même niveau, la récente création de la cuisine, dans la partie nord-est, a permis de mettre au jour un décor peint de motifs végétaux polychromes qui couvrait seulement une partie du plafond du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 46). Ce décor permet de restituer une petite pièce (2,4 x 2,6 m dans l'œuvre), qui prenait le jour par la quatrième fenêtre (toujours depuis le sud) et était délimitée par des cloisons de planches verticales insérées dans des sablières et renforcées par des poteaux corniers, seuls éléments qui subsistaient. Le décor peint se concentre dans les caissons des entrevous dont les cadres, comme les tores des solives, ont été peints en ocre-jaune. Les panneaux sont rehaussés de bouquets de fruits ou de volutes de feuillages terminées par des fleurs, disposés par paires. Le tout a été peint de manière un peu naïve, avec une palette de couleurs comprenant du rouge, de l'ocre-jaune, du vert et du bleu, sur un fond gris-blanc, des traits noirs ou des touches de blanc rehaussant le tout. La taille de cette pièce et son décor la désignent comme un cabinet (ou *studiolo*) comparable à celui de la maison de Sorens à Vuipens<sup>49</sup>, dont le décor peint de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou du début du siècle suivant peut être attribué à l'atelier Pantly de Fribourg, mentionné dès 1664 et encore actif au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>. Le décor de Rue est plus proche des décors peints réalisés à Vuippens entre 1664 et 1668 ou au château de Gruyères en 1685/1686<sup>51</sup>. Le reste de l'espace n'était pas subdivisé, en tous cas dans l'emprise de la nouvelle cuisine et le plafond du XVI<sup>e</sup> siècle y était peint en blanc, tandis qu'un soubassement gris bordé d'un filet noir courait à la base des murs.

### Transformations des bâtiments 3 et 4, 1730/1731 et 1745/1746

Les travaux du siècle des Lumières ont été importants sur l'ensemble des quatre bâtiments, mais assez logiquement, ils n'ont pu être datés







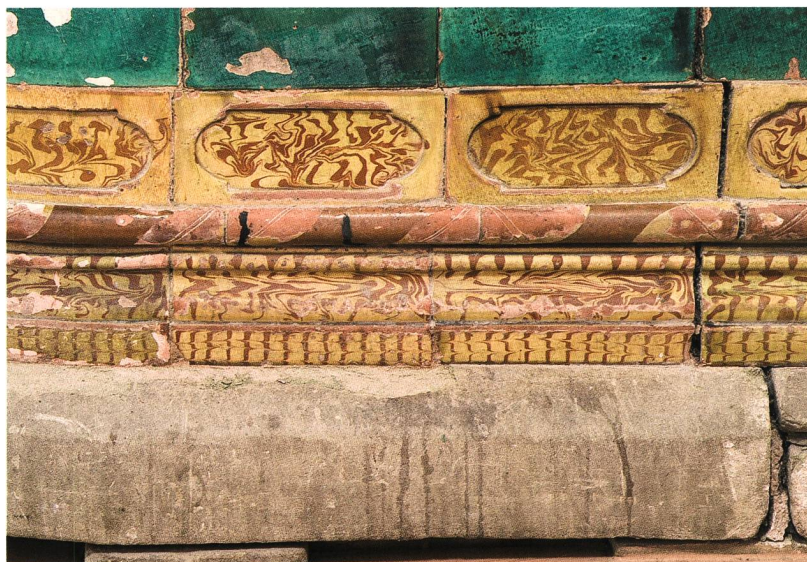


précisément que dans la partie analysée. Ils se sont déroulés en deux chantiers distincts (voir pl. 1.a-c, 2.d, 4.h-i, 5.j-k et 5.l, phase 10).

En 1730/1731, les poutres des plafonds des bâtiments 3 et 4 ont été partiellement renouvelées au deuxième étage et renforcées au premier. Simultanément, les encadrements des fenêtres de la façade sur rue des deux étages ont été remplacés, ce qui a assurément entraîné un réaménagement des pièces adjacentes; les lambris qui subsistent aujourd'hui sont toutefois plus tardifs.

Le remplacement des encadrements de fenêtres a occasionné la reconstruction complète de la façade au deuxième étage du bâtiment 4 ainsi que d'importantes reprises au premier étage. Dans le bâtiment 3, de nouvelles fenêtres ont simplement été insérées dans les anciennes embrasures. Régulièrement réparties en quatre axes, elles donnent à ces façades leur aspect actuel, mais le crépi qui les recouvre est probablement postérieur; il a manifestement été renouvelé lors du remplacement de la charpente au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces fenêtres ont toutes perdu leur tablette d'origine, qui a été systématiquement remplacée par du ciment profilé d'un tore sur un cavet et un petit chanfrein, reprenant la mouluration de la tablette de la fenêtre géminée de la façade sud du deuxième étage du bâtiment 3.

A l'intérieur, une petite cheminée a été encastree entre les deux fenêtres du premier étage du bâtiment 4, à la place du placard mural du XVI<sup>e</sup> siècle, et dans le bâtiment 3, le plafond de ma-



**Fig. / Abb. 47**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 3, deuxième étage est, poêle de 1731 ou peu après  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 3, östliches zweites Stockwerk, Ofen von 1731 oder etwas später*

**Fig. / Abb. 48**

Maison de Prez-Maillardoz, plinthe en catelles marbrées  
*Haus der Prez-Maillardoz, Ofensockel aus marmorierten Kacheln*

driers jointifs de 1434/1437 a été renforcé par deux solives dont l'une porte l'inscription «novembre 1731», ce qui confirme la datation dendrochronologique et montre, surtout, que les bois de charpente étaient mis en œuvre l'année de leur abattage – ils séchaient donc seulement une fois en place. Des travaux effectués durant le XX<sup>e</sup> siècle ont fait disparaître les planchers du XVIII<sup>e</sup> du premier étage. Au deuxième étage, le conduit de la nouvelle cheminée du bâtiment 4 s'insère dans l'encadrement d'un placard mural du XVI<sup>e</sup> siècle. A ce niveau, dans les bâtiments 3 et 4, les poutres simplement chanfreinées ont été laissées apparentes, et les planchers de sapin ont été conservés, de même que les crépis chaulés qui revêtaient les murs. Un poêle en catelles vertes a été monté dans la pièce sur rue du bâtiment 3. Adossé à la cloison occidentale, ce poêle cubique à avant-corps semi-cylindrique flanqué de trois degrés sur sa face sud repose sur un socle de molasse porté par de courts pilastres moulurés (fig. 47); ses catelles de plinthe, de frise et de corniche sont rehaussées d'un décor sous glaçure composé de marbrures ocre-rouge sur fond jaune (fig. 48). Les poêles cubiques à avant-corps semi-cylindrique sont fréquents entre le milieu du XV<sup>e</sup> et la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la partie occidentale du Plateau suisse, plus particulièrement dans les cantons de Berne et de Fribourg, mais ils disparaissent plus tard au profit des poêles à corps cubique<sup>52</sup>. L'exemplaire de Rue se rattache donc aux modèles tardifs, devenus rares à cette époque – sur 273 poêles recensés dans le canton par Marie-Thérèse Torche-Julmy, seuls douze,



avec ou sans gradins latéraux, sont du même type qu'à Rue, mais sept seulement remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>, sans compter celui de la maison de Prez-Maillardoz qui ne figure pas dans cet inventaire. Quant au décor marbré, il est unique dans le canton de Fribourg, mais bien attesté sur des formes de catelles largement répandues, telles celles de frise à cartouche à extrémité arrondie, en creux. Dans le canton de Vaud, ce décor marbré se retrouve sur les catelles de corps d'un poêle du château d'Yverdon-les-Bains, remonté avec des catelles du XVI<sup>e</sup> et de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>; il est également répertorié à Soleure ainsi que dans le canton de Berne, à Büren an der Aare et Thoun, où les poêles sont datés du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>. L'exemple de Rue n'est assurément pas aussi ancien, même si un emploi ne peut être exclu. Ses catelles de plinthe, de corniche ou de frise sont néanmoins d'un type tardif qui n'apparaît pas ou que peu dans les dépôts découverts en fouille, mais qui est fréquent sur les poêles encore existants de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle surtout. Par ailleurs, les catelles qui composent le poêle de la maison de Prez-Maillardoz sont homogènes, ce qui n'est que très rarement le cas lorsque l'on a affaire à des emplois. Même si ce poêle offre une certaine variété dans ses catelles de recouvrement, à glaçure jaune ou verte rehaussée de décors au barolet pour trois d'entre elles – bouquet de fleurs, oiseau, et toit à croupe d'un bâtiment avec deux girouettes et cheminée d'où s'échappe un panache de fumée –, il n'est manifestement pas antérieur au chantier de 1730/1731; il serait par ailleurs intéressant de savoir de quel atelier il provient, puisque son décor marbré est unique dans le canton et qu'il ne subsiste, dans la région, que sur un seul autre poêle, à Yverdon-les-Bains.

Dans le bâtiment 3, le plafond de madriers du XV<sup>e</sup> siècle était toujours apparent en 1745/1746, lors de la seconde étape de travaux de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui s'est limitée à ce bâtiment. À l'est, la cloison occidentale de la pièce sur rue a été reconstruite en pans de bois et à l'ouest, un sommier a été posé le long de la cage d'escalier, également pour renforcer la poutraison, mais aussi pour y fixer une cloison destinée à séparer la cage d'escalier de la cuisine, qui a été maintenue au même emplacement.

## Transformations du bâtiment 1 au XVIII<sup>e</sup> siècle

Durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, les travaux qui ont touché le bâtiment 1 ne se sont pas limités à la mise au goût du jour des aménagements intérieurs; une partie des encadrements de fenêtres ont également été remplacés à cette époque, et de nouvelles fenêtres ont été percées (voir pl. 1.a-c et 2.d, phase 11).

Au premier étage, les encadrements de deux fenêtres géminées de la façade orientale – celle qui se trouve au sud ainsi que la troisième fenêtre – ont été remplacés à cette époque probablement, mais cette forme d'encadrement à simple feuillure pourrait remonter au siècle précédent. Sur la façade nord, les fenêtres simples à encadrement de molasse profilé d'une feuillure pourraient également remonter au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand bien même une datation plus récente ne saurait être exclue. Sur la façade occidentale enfin, les trois fenêtres à linteau en arc segmentaire du premier étage peuvent être attribuées à la même époque, mais la porte qui les flanque au nord pourrait être postérieure, comme les deux fenêtres à linteau droit du deuxième étage. La cage d'escalier qui abrite l'accès à la maison a également été érigée durant le XVIII<sup>e</sup>. Cette construction en pans de bois, lambrissée à l'intérieur, repose sur un premier niveau maçonné percé au sud d'une porte en plein cintre flanquée de petites fenêtres, qui assurait la communication avec la cour située au nord.

À l'intérieur, les transformations du XVIII<sup>e</sup> siècle semblent avoir été limitées au premier étage, dont la partie orientale possède encore la plupart des aménagements de cette époque; c'est le cas, en particulier, des deux pièces situées au sud, soit la chambre à coucher et le salon attenant, mais pas des deux chambres qui se trouvent au nord, dont les lambris remontent manifestement au XIX<sup>e</sup> siècle comme le chambranle de cheminée en marbre qui a cédé sa place à la nouvelle cuisine. Le salon possède toujours ses boiseries de style Régence-Louis XV – on pense ici aux lambris en façade et en bas de paroi pour les autres murs, ainsi qu'aux encadrements et aux trois portes qui desservent cet espace, tous en noyer. Le placard mural situé entre les deux fenêtres de même que le parquet à cadre de



chêne et panneaux de sapin remontent aussi à cette période, mais la cheminée est plus tardive. Enfin, le poêle en faïence blanche placé entre le salon et la chambre pourrait remonter à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle si l'on en juge par le profil de sa plinthe et de sa corniche (fig. 49). On notera toutefois que de tels poêles ont encore été produits durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment dans l'atelier de la rue de la Poterne à Bulle, actif de 1765 à 1895, où l'on retrouve non seulement les mêmes catelles de plinthe et de corniche, mais également les pieds coniques et cannelés. Ces analogies de formes ne prouvent a priori rien puisque des plinthes et des corniches similaires ont été produites par des ateliers aussi bien vaudois que fribourgeois, mais la forme particulière des pieds n'est connue qu'à Bulle – à Fribourg les pieds coniques cannelés produits par l'atelier de Jean-Baptiste Nuoffer présentent une forme convexe<sup>56</sup> qui permet de les distinguer des exemplaires bullois. Il est donc possible, à titre d'hypothèse, de retenir l'atelier bullois comme producteur de ce poêle, mais il est bien sûr impossible de l'attribuer à un potier précis, à savoir Frédéric-Daniel Bach, qui a été actif de 1765 à 1792, ou ses successeurs de la famille Affentauschegg, qui ont repris l'atelier jusqu'en 1895. L'escalier d'accès au rez-de-chaussée semble aussi avoir été créé à cette époque, mais il n'a pas entraîné d'autre transformation à ce niveau.

### Remplacement de la charpente et transformations du XIX<sup>e</sup> siècle

Les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle ont été importants et se sont déroulés en plusieurs étapes parmi lesquelles une seule, le remplacement de la charpente, est bien datée par la dendrochronologie (1810/1811; voir pl. 1.b, phase 12). On sait toutefois, par les sources écrites<sup>57</sup>, que Louis de Maillardoz a effectué des réparations en 1842, et qu'une modernisation a été opérée vers 1895, mais comme ces travaux ne sont pas corroborés par la dendrochronologie, leur identification précise reste aléatoire.

Le remplacement de la charpente a radicalement modifié la silhouette de la maison. Les toitures en bâtière de la fin du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle ont en

**Fig. / Abb. 49**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, premier étage sud-est, chambre à coucher, poêle de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, südöstliches erstes Stockwerk, Schlafzimmer, Ofen aus dem ausgehenden 18. Jahrhundert*



effet été remplacées par l'actuel toit à la Mansart, ce qui a entraîné la réunion des combles en un seul volume en surcot, et donc le rehaussement des façades. Si la toiture n'a plus changé de forme depuis 1811, son aspect était alors très différent puisque sa couverture était en tavillons – une partie de cette toiture subsiste dans son état d'origine, recouverte par la charpente d'une annexe ajoutée ultérieurement, sur le brisis, au nord-ouest (fig. 50). Le remplacement des tavillons par des ardoises n'est assurément pas



**Fig. / Abb. 50**

Maison de Prez-Maillardoz, bâtiment 1, détail de la couverture de tavillons de 1810/1811  
*Haus der Prez-Maillardoz, Gebäude 1, Detail der Schindeldeckung von 1810/1811*



antérieur au développement des chemins de fer dès 1850, voire à l'ouverture de la ligne Berne-Lausanne via Fribourg en 1862, car les ardoises en question ont été importées, probablement de France.

La pose de la nouvelle charpente a impliqué, nous l'avons signalé, le rehaussement des façades qui ont été en partie reconstruites et recrépies. La reconstruction s'est limitée aux façades occidentales des bâtiments 3 et 4, qui ont alors été dotées de leurs fenêtres à encadrement à linteau droit simplement profilé d'une feuillure, identiques à celles du deuxième étage du bâtiment 1, à l'ouest. L'annexe-latrines a été accolée au bâtiment 3 à ce moment, et l'ensemble des façades occidentales a été revêtu du crépi grenu qui les recouvre toujours. Côté rue du Casino, les façades ont également été en partie recrépies et badigeonnées. De ce côté, le plus visible, le crépi a été lissé et peint de la teinte blanc cassé qui porte encore, sous l'avant-toit, les restes d'un décor de faux appareil. L'oculus quadrilobé qui donne du jour dans les combles du bâtiment 4 et son pendant peint en trompe-l'œil sur le bâtiment 3 sont également attribuables à cette campagne de travaux. Sur la façade nord, les quatre fenêtres à linteau droit et encadrement de molasse, semblables à celles dont ont été dotées les façades reconstruites, pourraient également remonter à ce chantier, ce que suggèrent les aménagements intérieurs des deux chambres nord-ouest du deuxième étage.

À l'intérieur justement, les transformations du XIX<sup>e</sup> siècle semblent avoir touché l'ensemble de la maison de Prez-Maillardoz, mais il n'est pas possible d'établir le lien avec le remplacement de la charpente, sauf peut-être pour les deux chambres du deuxième étage nord-ouest, qui ont été réaménagées simultanément ou peu après le percement des fenêtres. Ces deux pièces possèdent encore leurs boiseries, leur poêle en faïence blanche et leur faux plafond de plâtre à corniche moulurée, caractéristiques de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est donc également à cette époque que l'on a transformé l'encadrement de la porte donnant sur le vestibule, en le dotant d'un jour d'imposte. Cet encadrement de même que le battant de la porte, avec ses charnières à glands sont typiques de cette période. La cloison légère qui sépare les

deux pièces a été construite lors de ces travaux; elle est intimement liée au poêle, qui a été placé à cheval sur elle de manière à chauffer les deux chambres comme c'est le cas au premier étage entre la chambre à coucher et le salon. Ce poêle se différencie cependant de celui du premier étage par la forme de ses pieds, en pyramides tronquées, et par celle de ses plinthes et corniches, plus simples. Au premier étage, les deux pièces situées au nord-est possèdent des lambris qui remontent probablement au XIX<sup>e</sup> siècle, mais avec une mouluration différente de ceux du deuxième étage; les charnières, toujours à glands, sont néanmoins d'un autre modèle, ce qui démontre que le réaménagement de ces deux chambres du premier n'a pas été exécuté simultanément à celui des pièces du deuxième étage. Dans les autres bâtiments, les aménagements du XIX<sup>e</sup> siècle ne subsistaient que par bribes difficiles à rattacher à une phase de construction, et, par conséquent, à dater. Les placards muraux des premier et deuxième étages des bâtiments 3 et 4 possédaient encore leurs encadrement et porte de bois, parfois très simples, qui peuvent être attribués au XIX<sup>e</sup> siècle, sans plus de précisions.

## Transformations de la fin du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle

La fin du XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle marquent un net recul des travaux de gros œuvre (voir pl. 1.b-c, 3.g, 5.j et 5.l, phase 13). L'ajout d'une annexe au nord-ouest, au tournant du siècle, n'a pas entraîné de reprise de la bâtisse elle-même, mais en a modifié la silhouette depuis le sentier du Sage. Il coïncide avec le remplacement des tavillons par des ardoises.

La façade orientale n'a subi que peu de modifications. Hormis pour l'arcade du bâtiment 4, tous les encadrements de pierre du rez ont été remplacés par du ciment, et tout le niveau a été recrépi au ciment au même moment.

Dans les étages, les tablettes de fenêtres ont été remplacées par des tablettes de ciment. À l'ouest, à l'exception du percement de nouvelles portes d'accès aux bâtiments 3 et 4 et d'une fenêtre destinée à éclairer la cuisine du bâtiment 3, toujours à son emplacement initial, aucune transformation marquante n'est à signaler.



A l'intérieur, les travaux se sont concentrés au premier étage, unique niveau à être resté occupé en permanence. De nouvelles cloisons ont été créées dans les parties occidentales des bâtiments 1, 2 et 3, notamment pour y loger des salles de bain. Quasiment tous les revêtements de sol ont été renouvelés et des faux plafonds ont été systématiquement posés. Au rez-de-chaussée, les poutres ont cédé leur place à une dalle de béton dans la partie occidentale du bâtiment 3, et des chapes de ciment ont été coulées sur les sols des bâtiments 2, 3 et 4. Au deuxième étage, de nouvelles cloisons ont été créées au sud-ouest du bâtiment 1, mais les autres parties de la maison sont restées dans leur état antérieur, en particulier dans les bâtiments 2, 3 et 4, dont les différentes pièces ont tout au plus reçu de nouvelles fenêtres, mais conservé leur aspect du début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec des plafonds aux poutres apparentes et des murs sommairement crépis, si ce n'est laissés bruts. Depuis cette époque et jusqu'aux travaux de 2007, ces pièces n'ont manifestement servi que d'entrepôts, sauf peut-être les chambres des bâtiments 3 et 4 donnant sur la rue du Casino, qui sont restées habitables.

## Le mobilier, sélection d'objets découverts

Les investigations s'étant limitées essentiellement aux analyses architecturales, le bâtiment a livré peu d'objets en dehors des ferrures provenant des pièces occidentales du deuxième étage du bâtiment 3, déjà citées. Dans la pièce sur rue du deuxième étage du bâtiment 2 toutefois, l'enlèvement, lors du dégagement du plancher médiéval qu'il recouvrait, d'un plancher du XVIII<sup>e</sup> siècle probablement, a permis de découvrir près de 200 objets auxquels s'ajoute le matériel provenant d'autres parties de la maison. Contrairement aux fouilles archéologiques dans le sol qui amènent la mise au jour d'objets en céramique, métal ou os pour l'essentiel, ce genre de contexte permet aussi la découverte de tout un mobilier en matériaux organiques, cuir, bois, papier ou autres textiles, qui disparaît généralement lorsqu'il est enfoui. Un catalogue exhaustif n'ayant pas lieu d'être dans cet article, seule une partie des objets y est présentée.

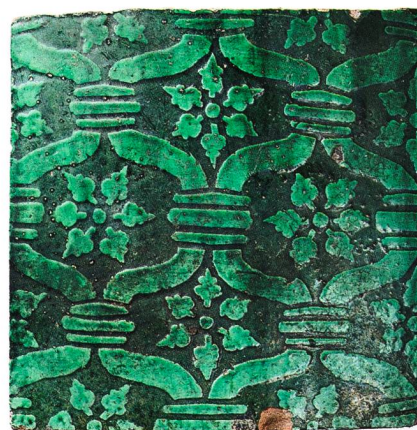
**Fig. / Abb. 51**

Maison de Prez-Maillardoz, catelle de corps plate, 2<sup>e</sup> quart/ 2<sup>e</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle  
 Haus der Prez-Maillardoz, flache Blattkachel, 2. Viertel/ 2. Hälfte des 14. Jahrhunderts



## La terre cuite

Sur l'ensemble du mobilier mis au jour, c'est la céramique qui couvre le plus grand spectre chronologique (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>/XIX<sup>e</sup> siècle). Elle se résume toutefois à peu de choses: quelques catelles et fragments de vaisselle.



**Fig. / Abb. 52**

Maison de Prez-Maillardoz, catelles de corps convexe, XVII<sup>e</sup> siècle  
 Haus der Prez-Maillardoz, konvexe Blattkacheln, 17. Jahrhundert



Une catelle incomplète de petites dimensions (fig. 51; hauteur 14,5 cm)<sup>58</sup> porte le buste d'un homme qui est vêtu d'une cotte, coiffé d'un mortier (chapeau plat en feutre, en vogue entre 1330 et 1380<sup>59</sup>) et qui tient une lance dans sa main droite. A cette pièce s'ajoute encore, pour le XIV<sup>e</sup> siècle, le fond d'un gobelet de poêle à glaçure noire, partiellement sablé et en saillie par rapport à la paroi, qui est tout à fait comparable à plusieurs exemplaires mis au jour à Morat, à la Kreuzgasse 11, tant dans les décombres d'une construction antérieure à 1330 que dans le bâtiment construit cette année-là et incendié en 1416 – cette bâtisse a par ailleurs également livré une catelle représentant un chasseur tenant une lance et soufflant dans une trompe, accompagné de son chien, et dont le costume est rigoureusement identique à celui du personnage de la catelle de Rue<sup>60</sup>. Les deux pièces de la maison de Prez-Maillardoz sont assurément contemporaines de celles de Morat, où la catelle au chasseur a été datée du deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle, mais leur fourchette de datation ne permet pas d'affirmer qu'elles sont antérieures aux travaux de 1378/1379. Cette céramique de poêle est toutefois à coup sûr plus ancienne que le plancher sur lequel elle était déposée (1407/1408). Quoi qu'il en soit, elle atteste la présence d'au moins un poêle dans l'un des bâtiments et non de seules cheminées pour assurer le chauffage, ce qui est plus conforme aux usages de nos régions à cette époque.

Les catelles suivantes<sup>61</sup> nous font faire un saut d'au moins deux siècles dans le temps, puisque ces modèles de corps convexes à décor d'engobe au pochoir ont connu un succès certain sur le Plateau suisse entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (fig. 52). Usagées, mais intactes, elles proviennent à coup sûr de la maison, et ont probablement été mises de côté comme pièces de rechange, lors d'une réparation ou du remontage d'un poêle. Portant des motifs différents, mais de module identique (18 cm de côté), elles appartenaient manifestement au même poêle, et datent probablement du XVII<sup>e</sup> siècle – ce poêle avait la même forme que celui qui subsiste dans le bâtiment 3.

Des catelles blanches de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle ont également été découvertes en divers endroits de la maison, et un poêle de la même époque a même été entreposé

dans les combles après son démontage durant le XX<sup>e</sup> siècle. Il est identique à ceux qui sont encore en place dans la maison; l'un de ces poêles à catelles blanches devait se trouver au premier étage sur rue du bâtiment 3, où son emplacement a clairement été identifié à l'angle sud-ouest de la pièce, et un autre devait chauffer le premier étage sur rue du bâtiment 2 – cette partie étant restée hors de l'emprise des travaux, son emplacement ne peut être précisé.

Les rares petits tessons de faïence et fragments de terre de pipe du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont dû se glisser dans les interstices du plancher ne présentent pas d'autre intérêt que celui de confirmer la préférence, dans les milieux urbains ainsi que parmi les élites des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, de la faïence à la vaisselle simplement glaçurée. Parmi le matériel recueilli, un poêlon tripode<sup>62</sup> nous est parvenu presque complet (fig. 53). En terre réfractaire à glaçure interne incolore, ce poêlon à paroi évasée et manche à extrémité «en pavillon de trompette» se révèle être une forme courante dans les contextes datés du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup>



**Fig. / Abb. 53**

Maison de Prez-Maillardoz, poêlon tripode, XVIII<sup>e</sup> siècle  
*Haus der Prez-Maillardoz, dreibeiniger Kochtopf, 18. Jahrhundert*

siècle<sup>63</sup>. Le poêlon de Rue remonte, selon toute vraisemblance, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un dernier objet en terre cuite mérite d'être mentionné. Il s'agit d'une petite statuette représentant une Vierge à l'Enfant (fig. 54; hauteur 5,8 cm sans tête<sup>64</sup>) qui était insérée dans une reprise de maçonnerie de 1731, au premier étage sur rue du bâtiment 3. Cette Vierge, qui a malheureusement perdu sa tête, fait partie de ces statuettes que l'on vendait ou donnait sur les lieux de pèlerinage,





en particulier à Einsiedeln SZ. Produites en grand nombre durant les XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles et dotées des armes de l'abbaye jusqu'en 1798, année du pillage du monastère par les troupes françaises, les statuettes d'Einsiedeln sont tout à fait identiques à celle de Rue qui porte d'ailleurs, sur son dos, des armoiries malheureusement mal reproduites, ce qui rend son attribution à l'abbaye quelque peu incertaine<sup>65</sup>. Le contexte de la découverte permet de dater la statuette de Rue d'avant 1731, probablement du XVII<sup>e</sup> siècle.

### Le mobilier métallique

Peu nombreux en dehors des ferrures qui ont été mentionnées plus haut, les objets métalliques se résument à quatre pièces, qui se rattachent à des domaines très différents. Dans le détail, on mentionnera un marteau, un éperon, un dé à coudre et une serrure, des objets qui relèvent donc de l'outillage, de l'équitation, de la couture et de la construction. L'éperon rappelle le statut social des propriétaires, la famille noble des de Maillardoz.

### Le matériel organique

Les éléments organiques peuvent être subdivisés en deux groupes: les restes alimentaires et les objets façonnés.



**Fig. / Abb. 54**  
Maison de Prez-Maillardoz, Vierge à l'Enfant, figurine de pèlerinage, Einsiedeln?, avant 1731 (XVII<sup>e</sup> siècle?)  
*Haus der Prez-Maillardoz, Muttergottes mit Kind, Pilgerstatue, Einsiedeln?, vor 1731 (17. Jahrhundert?)*

**Fig. / Abb. 55**  
Maison de Prez-Maillardoz, boîte tournée en bois, XVIII<sup>e</sup> siècle  
*Haus der Prez-Maillardoz, gedrechselte Holzdose, 18. Jahrhundert*

Les restes alimentaires comprennent des céréales, qui devaient être entreposées dans cette partie de la maison, soit le bâtiment 2, mais il est très probable que les graines se soient glissées à travers les lames du plancher du XVIII<sup>e</sup> siècle, les pièces du deuxième étage des bâtiments 2 à 4 ayant longtemps servi de dépôt; il en va de même des pois et des glands. Les noyaux de cerise et de mirabelles (ou petites prunes?) ainsi que les coques de noix et de châtaignes ou les coquilles de noisettes sont clairement des déchets qui étaient peut-être destinés à être brûlés ou à servir, par exemple, de comblement pour isoler les plafonds.

Cinq matériaux organiques ont servi à façonner des objets: le bois, le cuir, l'os, le textile et le papier (ou le carton).

Les matériaux de construction et le combustible tels que les tavillons, bardeaux, copeaux et chutes, de même que les branches et brindilles qui se trouvaient en abondance dans le remplissage entre les lambourdes supportant le plancher n'ont fait l'objet que d'un échantillonnage, sans aucune datation. Seuls les objets en bois qui ont été façonnés ont été prélevés et conservés. C'est donc le cas d'une petite boîte, ou plutôt d'un tiroir allongé, qui devait contenir des mines de graphite ou une plume, et de trois petites boîtes tournées qui étaient destinées à de petits objets, tabac à priser, poudres ou autres onguents (fig. 55)<sup>66</sup>. Un barreau tourné provient



certainement d'un meuble et une roue crantée pourrait renvoyer à un mousoir de chocolatière<sup>67</sup>, à moins qu'elle ne fasse partie d'un mécanisme voué à la préparation des fibres textiles après rouissage. Un bouton et une petite poulie viennent compléter ce maigre inventaire.

Pour l'os, deux objets sont à dénombrer: un peigne et une petite brosse circulaire, dont les poils ont disparu. Il pourrait s'agir d'un blaireau ou d'un ustensile de maquillage, voire d'une brosse à meubles.

Les fragments de textiles sont plus nombreux, mais comme ils n'ont pas été soumis à des spécialistes, seuls les vêtements, à savoir un chausson et une chemise d'enfant en bas âge, seront évoqués ici, car ce sont des découvertes rares. Si le chausson ne montre pas de trace de réparation, ce n'est pas le cas de la chemise, déchirée et rapiécée, qui a dû être portée très longtemps avant d'être mise au rebut. Il faut y voir l'habit d'un enfant, d'une domestique ou d'une nourrice plutôt qu'un vêtement ayant appartenu aux de Maillardoz; la famille aurait en effet paru indigente dans une telle tenue, ce qui est peu probable vu les nombreuses charges officielles remplies par nombre de ses membres.

Les restes de cuir comptent 17 lots, parmi lesquels douze de chutes qui attestent peut-être le travail du cuir, mais surtout la récupération de ce matériau sur des objets usagés, par exemple des chaussures. A ces coupons s'ajoutent deux sangles ou ceintures et trois chaussures. En fait de chaussures, il s'agit d'une paire de chaussures à bride et à talon du XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 56), si l'on se réfère au mode d'assemblage du talon<sup>68</sup>, et d'une chaussure avec laçage à passant d'attache sur bride (fig. 57)<sup>69</sup>, un type également en usage au XVII<sup>e</sup> siècle dont il manque ici l'empeigne qui a été découpée pour récupérer le cuir – ce matériau faisait l'objet d'une récupération quasi systématique probablement destinée aux save-tiers. Selon Marquita Volken, la paire de chaussures à bride et talon constitue une découverte tout à fait exceptionnelle. D'une part, aucun autre modèle de ce type qu'elle date entre 1620 et 1640 n'a à ce jour été découvert en Suisse, d'autre part, il se rattache aux plus anciens exemplaires de chaussures à talon d'Europe<sup>70</sup>.

Quatorze objets de carton ou de papier ont été répertoriés. Les premiers consistent en cartes à jouer, trois complètes et deux découpées, qui ont



**Fig. / Abb. 56**

Maison de Prez-Maillardoz, paire de chaussures en cuir à bride et à talon, 1620-1640  
*Haus der Prez-Maillardoz, ein Paar Lederschuhe mit Riemen und Absatz, 1620-1640*

dû être recyclées comme marque-pages. Dans le détail, il s'agit d'un as (fig. 58)<sup>71</sup> et d'un valet de pique, d'un sept de trèfle et de deux quatre, respectivement de carreau et de cœur. Ces cartes ont été imprimées à Fribourg par Claude Burdel, un cartier lyonnais établi dans la ville zaehringienne en 1749 et décédé en 1799<sup>72</sup>. Deux autres imprimés figurent parmi les trouvailles de Rue: un fragment de gravure de genre ou de mode du XVIII<sup>e</sup> siècle sur lequel se voit une partie d'un personnage féminin richement vêtu, et un billet attestant la confession pascale chez les jésuites de Fribourg sur lequel sont écrits à la main les deux derniers chiffres de l'année 1744. Les autres papiers portent des écritures manuscrites. Le plus ancien, fragmentaire, est une reconnaissance de biens à Oron, rédigée en 1466<sup>73</sup>. Deux autres papiers portent des comptes; le premier, en langue allemande, est une facture de tonnelier pour la pose de deux ton-

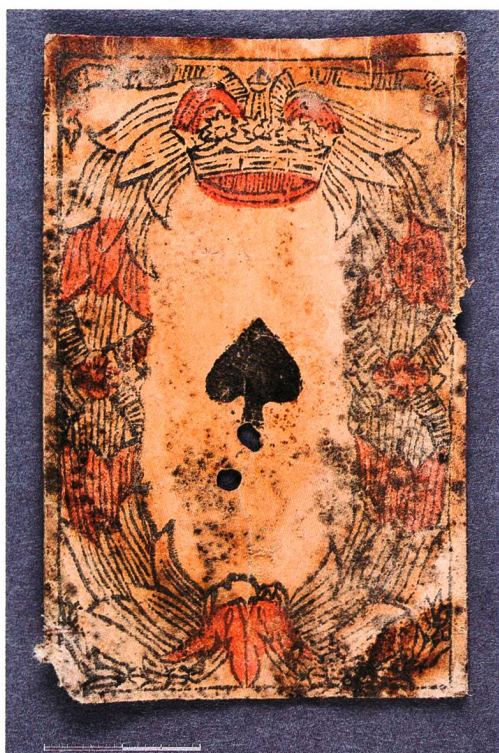
**Fig. / Abb. 57**

Maison de Prez-Maillardoz, chaussure en cuir avec laçage à passant d'attache sur bride, XVII<sup>e</sup> siècle  
*Haus der Prez-Maillardoz, Lederschuh mit Befestigungsschleife an einem Riemen, 17. Jahrhundert*





neaux et la fourniture de douves ainsi que de fonds de différentes tailles<sup>74</sup>, l'autre<sup>75</sup>, en français et intitulé «Egance de la Dime de Veaux, Mossel & Corbeiry» (fig. 59), consigne le partage de dîmes entre un certain capitaine Pache, un membre de la famille de Clavel et un de la famille de Maillardoz – les céréales mentionnées sont le froment, le messel<sup>76</sup>, l'orge et l'avoine. Malheureusement, ce décompte n'est pas daté, ce qui empêche l'identification précise des différents personnages. Trois petits coupons mon-



**Fig. / Abb. 58**

Maison de Prez-Maillardoz, carte à jouer imprimée à Fribourg chez Claude Burdel, vers 1750

*Haus der Prez-Maillardoz, Spielkarte, gedruckt in Freiburg bei Claude Burdel, um 1750*

trent que le papier n'était pas simplement jeté, mais recyclé; en effet, à en juger par les traces de plis, ces fragments de lettres et de textes divers ont servi d'emballage. Une lettre de 1898, qui avait à l'évidence été glissée entre les lames du plancher, accompagnait un onguent que son auteur était allé acheter pour Louis de Maillardoz et qu'il lui avait envoyé avec le mode d'emploi. Enfin, un cornet portant l'inscription «courage» renfermait certainement des semences.

## Bilan et perspectives

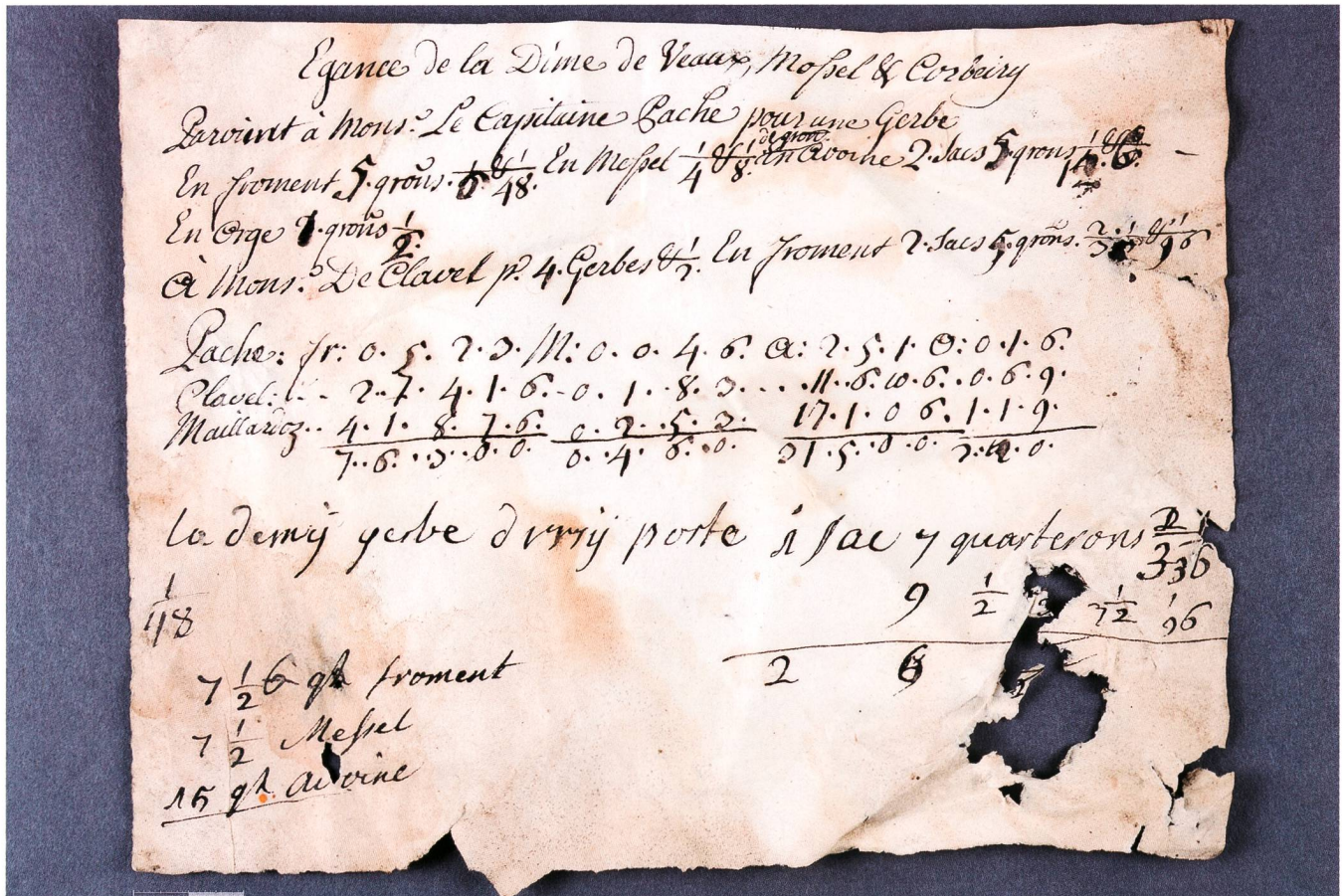
Les investigations menées dans la maison de Prez-Maillardoz lèvent le voile sur la longue histoire du bâtiment, mais laissent aussi bon nombre de questions en suspens.

La chronologie des constructions a pu être établie dans les grandes lignes avec la précision que permet la dendrochronologie, mais l'occupation des parcelles avant 1378/1379 demeure nébuleuse, puisque seuls les vestiges de la première phase de construction du bâtiment 1 attestent la présence d'une construction sur ce rang de maisons avant. Ce constat ramène à la problématique de la genèse de la ville créée peu après 1260 par Pierre II de Savoie, mais déjà occupée à près de 92% de ses capacités en 1271<sup>77</sup>. Les cinq constructions englobées dans la propriété actuelle devaient donc déjà avoir été érigées pour la plupart, mais sous quelle forme? Sans compléments de recherches par l'analyse des rez-de-chaussée et par des fouilles à l'intérieur ainsi qu'aux abords immédiats de la maison, ne reste que l'hypothèse de l'existence de constructions en bois ou pans de bois, certes plus rapidement dressées que celles de pierre, mais aussi moins durables. L'incendie du début du XIV<sup>e</sup> siècle qu'évoque M. de Diesbach en se fondant sur la tradition orale ne l'avait déjà pas convaincu lui-même<sup>78</sup>, et les analyses n'en ont révélé aucun indice; ce sont donc d'autres causes qui ont entraîné les reconstructions dès 1378/1379. La première hypothèse qui vient à l'esprit consiste, nous venons de le signaler, à faire précéder les constructions de pierre par des constructions de bois ou pans de bois, mais aucun élément ne vient plaider en faveur de cette éventualité qui ne peut cependant être écartée, l'analyse étant restée trop partielle. La qualité des maçonneries est un autre facteur qui pourrait expliquer ces reconstructions. On a en effet pu constater à Fribourg, à la rue des Epouses 16, que certains murs du XIII<sup>e</sup> siècle avaient été liés non pas au mortier, mélange de sable, gravier et chaux, mais avec de la terre contenant un peu de chaux, matériau fragile et quasiment sans cohésion qui a impliqué d'importantes reprises lors des transformations de 1994<sup>79</sup>. Ce cas, pour l'instant unique dans le canton – les autres murs de ce type ont tous été remplacés depuis des lustres –, montre à l'évidence que la terre était un matériau dont l'usage dans les constructions médiévales devait être plus courant que ne le laissent supposer les bâtiments encore conservés, où il se limite à des chapes et des hourdis de cloisons ou encore au montage des poêles en céramique.



A la question de l'existence ou non de maisons dès les années 1270 s'ajoute celle de l'identité des propriétaires. Si les de Maillardoz sont bien présents avant la première mention explicite de leur famille dans les sources écrites (1404) – comme le prouve l'écu conservé sur le congé d'une fenêtre des années 1378/1379 – et que les armes

tisses urbaines et permet de les qualifier de maisons seigneuriales. La question reste ouverte pour les bâtiments 3 et 4 avant 1590, puisque dès lors, l'ensemble des maisons est aux mains des de Maillardoz. On peut donc désigner le tout comme une maison seigneuriale, mais la création de l'auberge de la Croix-Blanche vers 1628, voire



d'alliance de Prez et Vuillens réemployées sur le bâtiment 3 corroborent les sources faisant état de la présence de la famille de Prez dans ce rang de maisons dès 1339, quels pouvaient donc être les propriétaires de la demeure avant cette date? Seules de nouvelles recherches dans les sources pourront éventuellement apporter des précisions, mais il semble bien que les de Prez n'ont jamais détenu le bâtiment 1.

Les autres personnes qui logeaient dans la bâtisse, domestiques ou éventuels locataires, et bien sûr la fonction des différentes pièces et leur évolution au cours du temps constituent une autre problématique intéressante.

Au Moyen Age, les bâtiments 1 et 2 n'abritaient que des logements, mais aucune échoppe ni ouvrier, ce qui est plutôt exceptionnel pour des bâ-

**Fig. / Abb. 59**  
 Maison de Prez-Maillardoz,  
 partage de dîmes, XVIII<sup>e</sup> siècle?  
 Haus der Prez-Maillardoz,  
 Notiz zur Aufteilung des  
 Zehnten, 18. Jahrhundert?

1624, montre que la construction n'a pas pour autant été dévolue à la seule fonction de résidence; reste à savoir si les tenanciers de l'auberge étaient des locataires ou des membres de la famille de Maillardoz elle-même, mais cette dernière éventualité semble peu probable. Quoi qu'il en soit, la réunion des quatre maisons en une seule propriété aboutit à la création de la plus grande maison seigneuriale du canton en-dehors de la capitale; c'est là le premier superlatif que l'on peut appliquer au bâtiment. L'utilisation des différentes pièces au Moyen Age est impossible à préciser, si ce n'est pour les cuisines, qui peuvent être identifiées avec certitude grâce à la présence de l'âtre; il y en avait au moins trois sur l'ensemble de la demeure, toutes au premier étage et établies dans les pièces orientées vers le sentier du Sage et non sur la rue du Casino, l'artè-



re principale – cette disposition est généralisée à l'ensemble des maisons urbaines du Moyen Âge et de l'époque moderne. La fonction de celliers des rez-de-chaussée des bâtiments 1 et 2 est clairement donnée par les aménagements internes de ces espaces, mais qu'en est-il des autres pièces des étages? La présence des cheminées monumentales au deuxième étage du bâtiment 1 atteste l'existence de grandes salles de représentation dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, mais on ne sait si ces salles étaient destinées à recevoir les dîmes, à rendre justice ou à tenir réunions et assemblées, à organiser des banquets, ou un peu à tout en même temps. Les éléments matériels ne disent malheureusement pas tout, et il faudrait des témoignages écrits pour ne pas devoir en rester aux généralités communément admises. Toujours est-il que la présence des armes de la maison de Savoie sur la cheminée de la salle nord-est pourrait suggérer des activités officielles, telles la basse justice ou la perception des dîmes ou des cens. Dans les bâtiments 2 et 3, les pièces sur rue sont toujours celles qui présentent les aménagements les plus soignés au XV<sup>e</sup> siècle, mais toutes les maisons urbaines de nos régions peuvent se targuer de ces caractéristiques, sans pour autant avoir appartenu à des nobles. Qu'en est-il des autres pièces? Les objets découverts apportent quelques indices, mais surtout pour les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, durant lesquels les aménagements ou réaménagements opérés se concentrent dans le bâtiment 1, essentiellement au premier étage, tandis qu'ils restent beaucoup plus modestes dans les autres bâtiments. On peut en déduire que les maîtres du logis occupaient alors essentiellement le bâtiment 1, et que les domestiques étaient relégués dans les autres bâtiments, ce que confirme l'absence de chambres de bonne dans les combles. A cette époque, les parties arrière du deuxième étage des bâtiments 2 et 3 n'ont d'ailleurs apparemment servi qu'au stockage du bois et des céréales, celles-ci pouvant provenir des dîmes comme en témoigne le document non daté cité plus haut qui en mentionne le partage (voir fig. 59). La facture du tonnelier confirme toujours la présence de celliers, mais on ne peut préciser si les tonneaux sont à mettre en lien avec l'auberge de la Croix-Blanche ou s'ils étaient destinés à recevoir le vin que pouvaient aussi fournir les dîmes – nous igno-

rons si la famille de Maillardoz possédait des vignes. Enfin, les récents travaux de transformation ont révélé la présence d'un cabinet peint (ou studiolo) du XVII<sup>e</sup> siècle, au premier étage, ce qui montre d'une part que le bâtiment 1 a toujours été la partie la plus représentative de l'ensemble, d'autre part que ce type d'aménagement a certainement été plus fréquent à l'époque, même dans nos régions, que ce que laissent supposer les deux seuls exemples connus à ce jour, celui de Rue bien sûr, et celui de la maison de Sorens à Vuippens<sup>80</sup>. Dans l'ensemble, l'évolution des aménagements intérieurs de la maison s'inscrit dans la tendance générale, qui va vers la subdivision des espaces médiévaux pour créer des pièces destinées à des usages spécifiques; le cabinet illustre bien ce phénomène qui apparaît dès le XVII<sup>e</sup> siècle et s'accroît au XVIII<sup>e</sup>, lorsqu'émerge la grande variété de pièces (boudoirs, fumoirs, bibliothèques ou autres) qui caractérise les demeures de la bonne société.

Sur le plan architectural, l'ensemble que constituent les trois cheminées monumentales de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle est unique dans le canton de Fribourg, et même dans un rayon plus large. L'exemplaire à cadre de bois sculpté n'a toujours pas trouvé de comparaison, et il justifierait à lui seul le classement de la maison en valeur A, la plus élevée au niveau national – encore un superlatif! Ces cheminées de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, tout comme d'ailleurs les plafonds du XVI<sup>e</sup>, dénotent des influences clairement tournées vers le pays de Vaud savoyard et, par-delà, le sud des Alpes, ce qui a déjà été remarqué ailleurs dans le canton, notamment à Romont, Estavayer-le-Lac et Vuippens, mais pas à Fribourg, où aucun plafond à la française n'est attesté à ce jour. Cette différenciation régionale, qui se reflète pour l'essentiel sur les plafonds et les cheminées, n'apparaît pas en façades, que ce soit dans la forme ou les moulures des ouvertures – à Fribourg, on trouve également les fenêtres en accolades trilobées percées au XV<sup>e</sup> siècle à Rue, de même que celles à moulures toriques. L'extraordinaire état de conservation des décors des deux salles du deuxième étage sur rue du bâtiment 1, qui nous sont parvenus quasiment intacts sans jamais avoir été recouverts, est également à relever. L'imposante scène de chasse de la maison Techtermann à Fribourg, rue Zaehringen 13, la



plus grande maison seigneuriale urbaine du canton, est le seul autre exemple de décor peint du XVI<sup>e</sup> siècle ayant aussi peu subi les aléas de l'histoire<sup>81</sup>; comme à Rue, cette peinture orne une grande salle qui n'a jamais été subdivisée. Si, dans les deux cas, la taille de la maison et donc l'espace à disposition, suffisant pour les besoins de la vie quotidienne, peuvent expliquer la préservation de telles salles, on peut encore invoquer, pour Rue, l'appartenance des lieux à une seule et même famille durant au moins 585 ans, phénomène rare qui permet d'ajouter un troisième superlatif à la construction. Enfin, l'attribution des décors peints de Rue à Claude de Villarzel, frère de la future belle-fille du commanditaire, revêt également un caractère exceptionnel, car il n'est pas fréquent de pouvoir identifier l'auteur d'une œuvre sans plus d'éléments que ceux dont on disposait à Rue. L'identification du personnage est en outre d'autant plus intéressante qu'elle souligne l'étroitesse des relations qui subsistaient entre les familles patriciennes de l'ancien pays de Vaud savoyard après la conquête par les Bernois et les Fribourgeois, et surtout après la Réforme. Ces relations vont perdurer, ce que prouve le document concernant le partage des céréales découvert dans la mai-

son (voir fig. 59), et elles ne se limitaient pas aux échanges commerciaux, ce dont témoigne le mariage de François de Maillardoz avec Catherine de Villarzel. Reste que sans statistique concernant les mariages entre catholiques et protestants, il demeure difficile d'évaluer le caractère exceptionnel ou non de cette alliance, et les textes ne disent pas quelle confession le couple avait embrassée, mais la fonction de banneret de Rue que remplissait François de Maillardoz et le fait que l'une de ses filles, Elisabeth, soit devenue religieuse à l'abbaye cistercienne de la Maigne à Fribourg, indiquent clairement que c'est la religion du mari qui a été choisie.

Au vu de ce qui précède, il paraît évident que la prestigieuse demeure de Prez-Maillardoz devrait faire l'objet d'une attention particulièrement soutenue. Les travaux à venir devront être suivis systématiquement, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, ceci afin d'encore mieux cerner l'évolution de la bâtisse et de tenter de répondre aux multiples questions en suspens.

Il serait plus que souhaitable de trouver une solution pour financer la restauration des décors réalisés par Claude de Villarzel en 1591, dont l'intérêt et la qualité ne sont plus à démontrer.



## Planches / Tafeln 1-5

Rue/Maison de Prez-Maillardoz, plans, élévations et coupes, avec indication des phases de construction

a) bâtiments 1-4, rez-de-chaussée (en traitillé: emprise au sol du bâtiment)

b) bâtiments 1-4, 1<sup>er</sup> étage

c) bâtiments 1-4, 2<sup>e</sup> étage

d) coupe longitudinale à travers les bâtiments 1-4, vue vers l'est

e) bâtiment 1, coupe transversale à travers le bâtiment 1, vue vers le sud

f) bâtiment 2, mur nord mitoyen au bâtiment 1, 2<sup>e</sup> étage

g) bâtiment 2, mur sud mitoyen au bâtiment 3, 2<sup>e</sup> étage, partie ouest

h) bâtiment 3, mur nord mitoyen au bâtiment 2

i) bâtiment 3, mur sud mitoyen au bâtiment 4, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> étage et combles

j) bâtiments 4 et 3, mur ouest et cloison, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages

k) bâtiment 4, mur nord

l) bâtiment 4, mur sud

Rue/Haus der Prez-Maillardoz, Grundrisse, Aufrisse und Schnitte mit Bauphasen

a) Gebäude 1-4, Erdgeschoss (gestrichelt: maximale Gebäudefläche)

b) Gebäude 1-4, erstes Stockwerk

c) Gebäude 1-4, zweites Stockwerk

d) Längsschnitt durch die Gebäude 1-4, Blick nach Osten

e) Gebäude 1, Längsschnitt durch das Gebäude 1, Blick nach Süden

f) Gebäude 2, nördliche Brandmauer zu Gebäude 1, zweites Stockwerk

g) Gebäude 2, südliche Brandmauer zu Gebäude 3, zweites Stockwerk, westlicher Bereich





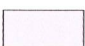


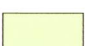

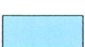


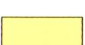




h) Gebäude 3, nördliche Brandmauer zu Gebäude 2

i) Gebäude 3, südliche Brandmauer zu Gebäude 4, erstes und zweites Stockwerk sowie Dachgeschoss

j) Gebäude 4 und 3, Westmauer und Trennwand, erstes und zweites Stockwerk

k) Gebäude 4, Nordmauer

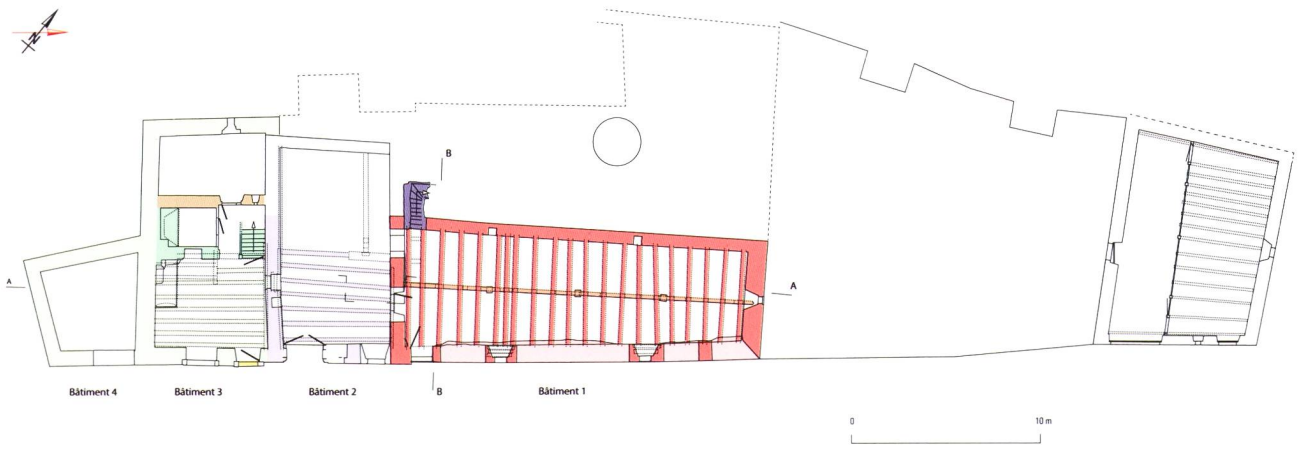
l) Gebäude 4, Südmauer

	Phase 1	1260 - 1377
	a	Phase 2
	b	
		1378/1379 ou 1391/1393
	Phase 3	1406/1408
		probablement 1406/1408
	Phase 4	1434/1437
		probablement 1434/1437
	Phase 5	1484/1486 - 2 <sup>e</sup> moitié XV <sup>e</sup> s.
	Phase 6	probablement 1 <sup>re</sup> moitié XVI <sup>e</sup> s.
	Phase 7	contemporain ou postérieur à 1543 - milieu XVI <sup>e</sup> s.
	Phase 8	1565/1566 - 2 <sup>e</sup> moitié XVI <sup>e</sup> s.
	Phase 9	XVII <sup>e</sup> s.
	Phase 10	1730/1731-1745/1746 - 1 <sup>re</sup> moitié XVIII <sup>e</sup> s.
	Phase 11	XVIII <sup>e</sup> s.
	Phase 12	2 <sup>e</sup> moitié XVIII <sup>e</sup> - 1810/1811
	Phase 13	fin XIX <sup>e</sup> / début XX <sup>e</sup> s.

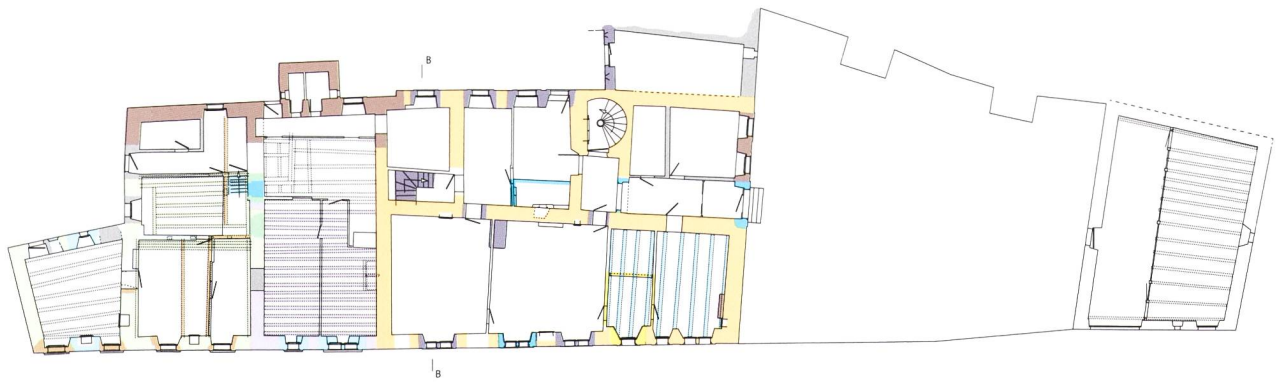


Nord géographique / geografischer Norden  
 Nord de convention (flèche rouge) / Norden gemäss Übereinkunft  
 (roter Pfeil)

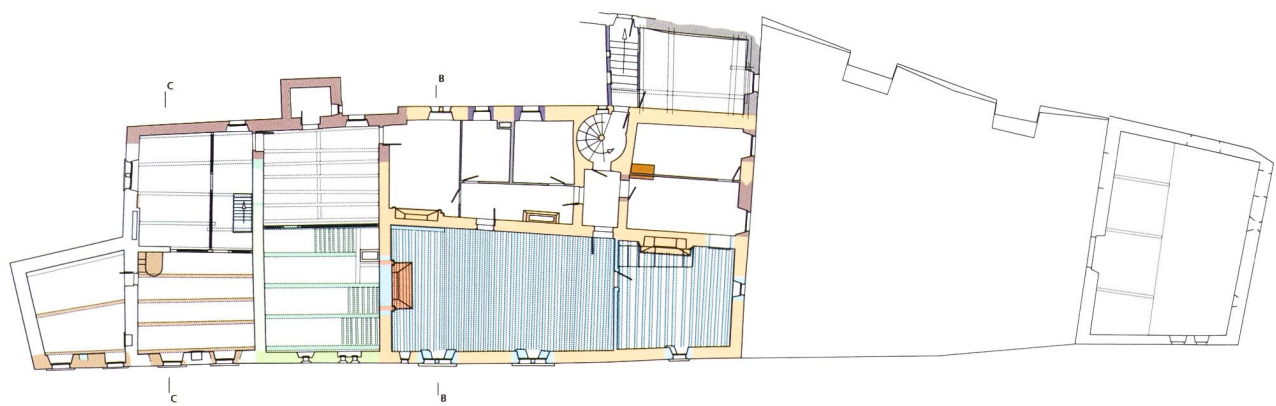




a



b

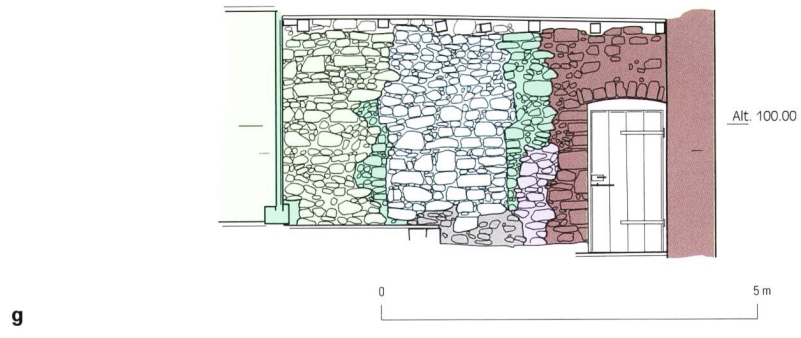
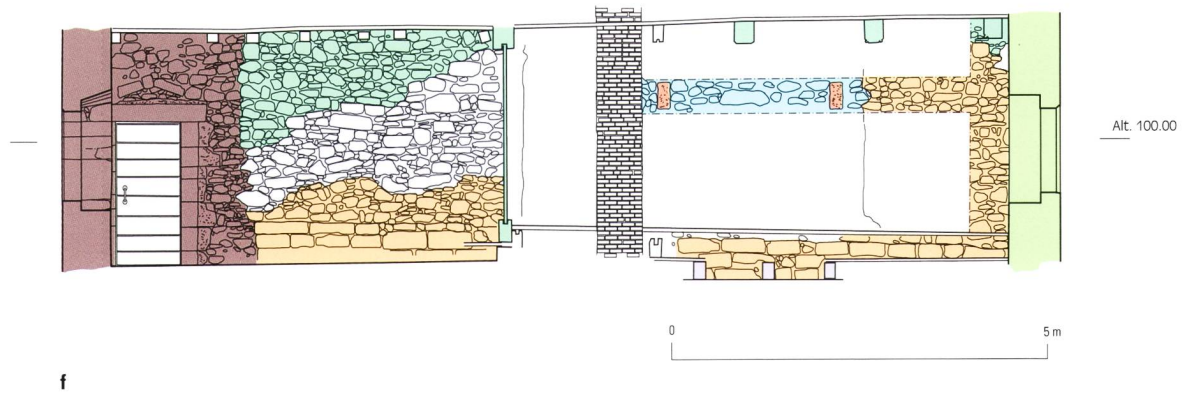
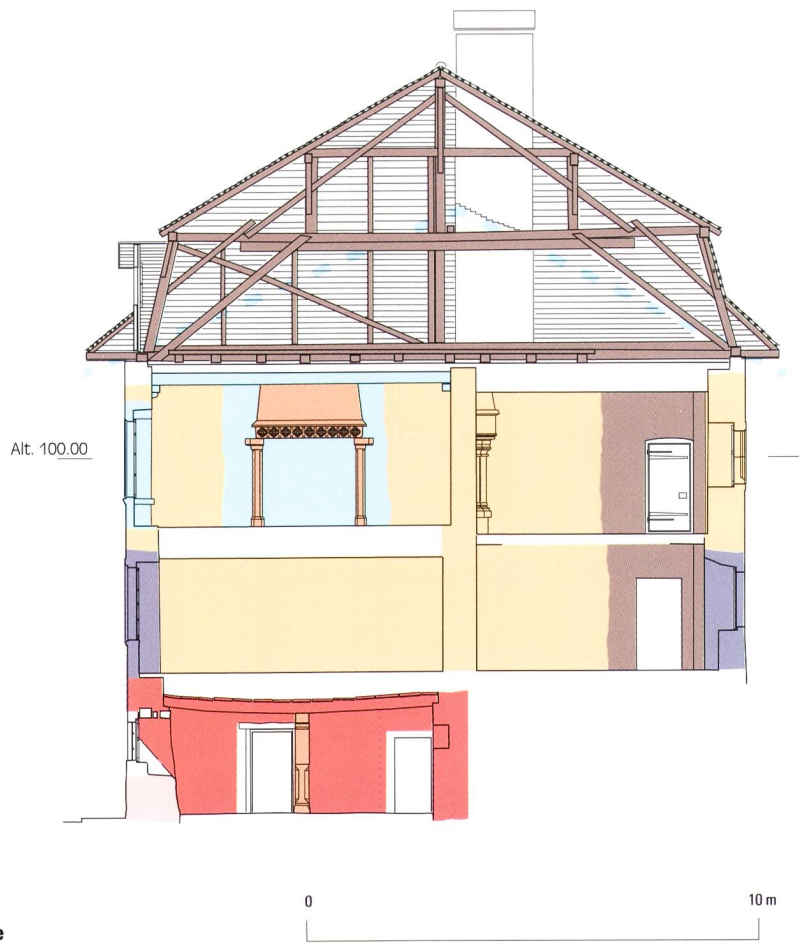


c





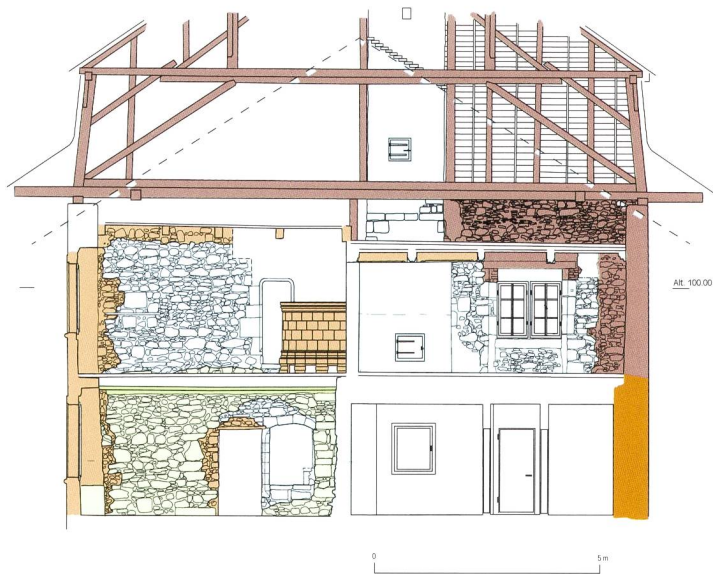






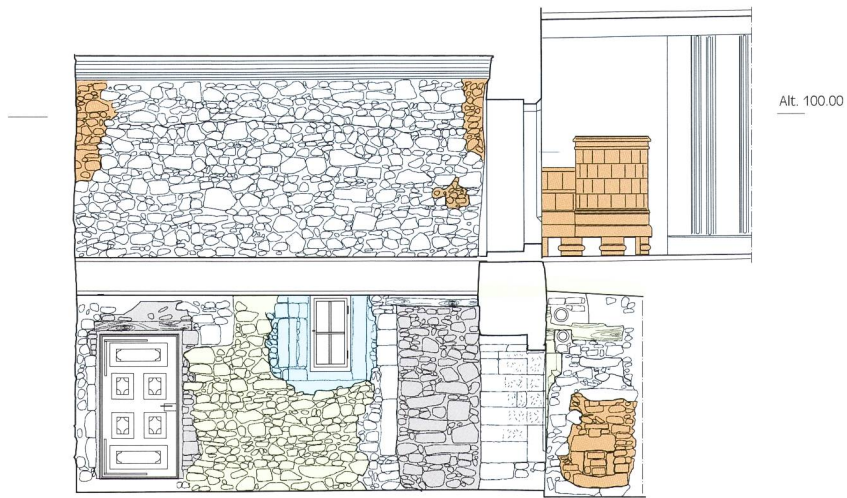


h

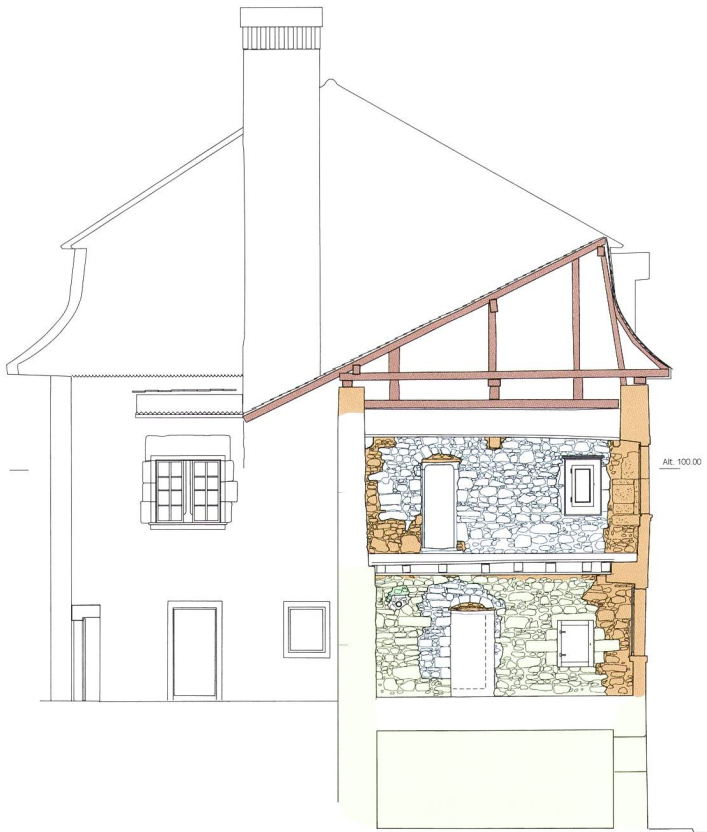


i

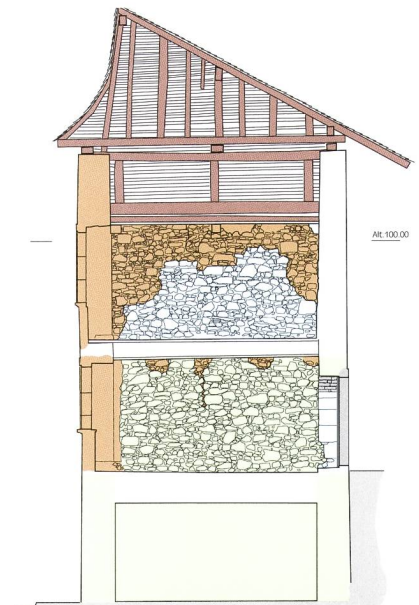




j



k



l





## Notes

- <sup>1</sup> De Diesbach 1895, pl. XXIII. Coord. du site: 2 552 840 / 1 163 360 / 670 m.
- <sup>2</sup> M. Grandjean, «Du bourg de château à la ville actuelle. Esquisse du développement urbain de Rue», in: Grandjean *et al.* 1999, 5-46, duquel nous avons tiré toutes les dates historiques.
- <sup>3</sup> Nous tenons à remercier les maîtres de l'ouvrage, Madame et Monsieur Laetitia et Fabien Crausaz, pour leur collaboration, ainsi que Madame et Monsieur Monique et Dominique Crausaz qui nous ont laissé documenter les parties de la maison qui n'étaient pas en chantier. Nos remerciements s'adressent également à la direction des travaux, Messieurs Mehmet R. Hikmel et Jean-Charles Kowalski du bureau d'architectes RB.CH à La Tour-de-Trême, pour le soutien apporté à nos recherches.
- <sup>4</sup> Nous remercions Erico et Maurizio Moio qui ont dégagé les maçonneries et vidé les entrepoutres des deux pièces dans lesquelles cela a été nécessaire, ainsi que Philippe Cogné pour une partie de la couverture photographique et Willfried Trillen pour les relevés et la mise au net.
- <sup>5</sup> Les prélèvements et datations ont été réalisés par le Laboratoire romand de dendrochronologie et livrés dans trois rapports: LRD08/R6011, LRD09/R6011A et LRD11/R6407.
- <sup>6</sup> CAF 10, 2008, 253-254.
- <sup>7</sup> Pour faciliter les descriptions, nous avons pris en compte un axe nord/sud fictif qui se calque sur la rue du Casino, d'où la présence d'un nord «de convention» sur la fig. 2 et les planches.
- <sup>8</sup> La description des ouvertures des façades orientale et occidentale se fera du sud au nord pour les quatre bâtiments.
- <sup>9</sup> Voir fig. 28.
- <sup>10</sup> Nous remercions Monsieur Daniel Crausaz qui nous a aimablement transmis ces renseignements ainsi que les prises de vue qu'il a réalisées durant ces travaux, en 2010.
- <sup>11</sup> Voir fig. 14.
- <sup>12</sup> Voir note 2, 32.
- <sup>13</sup> Pour la liste des propriétaires: voir note 2, 30-32; A. Lauper, «Un patrimoine oublié, à l'ombre des Maillardoz», in: Grandjean *et al.* 1999, 88-96 (nous renvoyons également à ces deux articles pour les cotes des sources); <http://www.diesbach.com/sghcf/m/maillardoz.html>, consulté le 31 mars 2015.
- <sup>14</sup> Les de Maillardoz qui se sont succédé sont François III (1601-1683), Béat-Louis I (1625-1678), Béat-Louis II (1662-1745), François Nicolas (1703-1791), Joseph Nicolas Albert Edmond (1758-1833), Louis Jean Nicolas (1807-1879), Marie Joseph François Albert (1865-1949). C'est Marie Céline Germaine née de Boigne, veuve de Marie Joseph François Albert qui vendit la maison.
- <sup>15</sup> Le placard n'a pas pu être relevé.
- <sup>16</sup> Ces traces n'ont pas pu être relevées.
- <sup>17</sup> Rue de la Samaritaine 19 (AF, ChA 1993, 1995, 49-56, plus précisément 54), Grand-Rue 7 (G. Bourgarel, «La Grand-Rue 7 à Fribourg, stabilité de la fonction et mues de la forme», CAF 3, 2001, 22-29, plus particulièrement 26-27), Grand-Rue 10 (G. Bourgarel, «La Grand-Rue 10: précieux témoin de l'histoire d'une ville», CAF 9, 2007, 36-117, plus particulièrement 42-48), Grand-Rue 12B (G. Bourgarel, *Fribourg-Freiburg. Le Bourg de fondation sous la loupe des archéologues* (AF 13), Fribourg 1998, 22-26).
- <sup>18</sup> G. Bourgarel, «L'ancien logis abbatial, un précieux témoin des origines du monastère», CAF 7, 2005, 164-179, plus particulièrement 167-168.
- <sup>19</sup> G. Bourgarel, «Suisse: Estavayer-le-Lac (canton de Fribourg). La maison des Sires d'Estavayer, impasse de la Motte-Châtel 8», *Bulletin Monumental* 159.2, Paris 2001, 175-179; G. Bourgarel – D. de Raemy, «Les coseigneurs d'Estavayer-le-Lac et leurs demeures au XV<sup>e</sup> siècle. De la maison bourgeoise au château», in: A.-F. Auberson – D. Bugnon – G. Graenert – C. Wolf (éd.), *A>Z. Balade archéologique en terre fribourgeoise*, Catalogue d'exposition, Fribourg 2005, 58-69, en particulier 60.
- <sup>20</sup> AF, ChA 1994, 1995, 86-92 (Romont/Château); AF, ChA 1994, 1995, 24-28 (Estavayer-le-Lac/Château de Chenaux); H. Schöpfer, *Le district du Lac I* (MAH 81; canton de Fribourg IV), Bâle 1989, 66-68 (Barberêche/Petit-Vivy).
- <sup>21</sup> A. Naef, *La camera domini, la chambre des comtes et des ducs de Savoie à Chillon*, Genève 1908, pl. VII, 39-41; D. de Raemy, «L'apport de la dendrochronologie pour l'étude des châteaux de l'ancien Pays de Vaud (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles), le cas de Chillon et Grandson», RAA 45.4, 1988, 263-276, en particulier 265; D. de Raemy (dir.), *Chillon. La chapelle*, Lausanne 1999, 80-83.
- <sup>22</sup> Grandjean *et al.* 1999 notamment.
- <sup>23</sup> T. Bitterli – D. Grütter, *Alt-Wädenswil. Vom Freiherrenturm zur Ordensburg* (*Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters* 27), Basel 2001, 87 Kat. 62; E. Roth Kaufmann – R. Buschor – D. Gutscher, *Spätmittelalterliche reliefierte Ofenkeramik in Bern. Herstellung und Motive*, Bern 1994, 107 Kat. 14.
- <sup>24</sup> M. Strub, *La ville de Fribourg: les monuments religieux I* (MAH 36; canton de Fribourg II), Bâle 1956, 348-353. N. Delétracarreras, *L'abbaye de la Maigrange 1255-2005, 750 ans de vie*, Fribourg 2005, 175-195.
- <sup>25</sup> Nous remercions Soeur Anne-Stéphanie qui nous a aimablement permis de prendre des prises de vue des stalles de la Maigrange et expliqué le sens de ce motif.
- <sup>26</sup> J. E. Schneider – J. Hanser, *Wandmalerei im alten Zürich*, Zürich 1986, Kat. 3, et 12-15. Notons que l'oiseau à tête humaine de la Spiegelgasse 13 a été réalisé dans un faux appareil similaire à celui qui orne le rez-de-chaussée de l'aile sud-ouest de l'abbaye d'Hauterive, malheureusement très incomplet (CAF 10, 2008, 252-253; Ph. Jatton, «Abbaye d'Hauterive: en quête de son cloître roman du 12<sup>e</sup> siècle, as. 30.2, 2007, 71-77; B. Pradervand, «Les décors peints du cloître et de l'aile occidentale de l'abbaye d'Hauterive», in: F. Guex (éd.), *Le cloître de l'abbaye d'Hauterive* (*Patrimoine fribourgeois*, n<sup>o</sup> spécial 17), Fribourg 2007, 36-51 (particulièrement 42-44).
- <sup>27</sup> Sur des parédals ou closiers d'une maison; voir B. Renaud – G. Séraphin, «Puy-



- de-Dôme. – La charpente peinte d'un édifice du XIII<sup>e</sup> siècle à Riom», *Bulletin monumental* 157.2, 1999, 210-217.
- <sup>28</sup> Sur le plafond du château de l'archevêque (XV<sup>e</sup> siècle); voir P.-O. Dittmar – J.-C. Schmitt, «Le plafond peint est-il un espace marginal? L'exemple de Capestang», in: M. Bourin – P. Bernardi (éd.), *Plafonds peints médiévaux en Languedoc*, Actes du colloque de Capestang, Narbonne, Lagrasse (2008), Perpignan 2009, 67-98.
- <sup>29</sup> J.-P. Alazet – A. Marin, «Le plafond de la loggia de la reine au palais des rois de Majorque de Perpignan», in: M. Bourin – P. Bernardi (éd.), voir note 28, 117-148. Ce plafond offre une belle série de figures fantasmagoriques, notamment d'oiseaux à tête humaine, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.
- <sup>30</sup> D. de Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon (CAR 98-99)*, Lausanne 2004, 145-147. Une datation à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle serait plausible pour cette cheminée (aimable communication de Daniel de Raemy).
- <sup>31</sup> A. Naef, voir note 21, 22-25.
- <sup>32</sup> A Vincennes, il s'agit de colonnettes engagées à bases hexagonales et à linteaux clavés, non pas droits, mais à bec; les colonnes sommées de chapiteaux à couronne de feuillages réalistes restent sans équivalent sur les cheminées de nos régions; J. Mesqui, *Châteaux forts et fortifications en France*, Paris 1997, 408-410.
- <sup>33</sup> Voir note 1.
- <sup>34</sup> Cette maison se trouve à la rue du Musée 13; voir à ce propos G. Bourgarel et D. de Raemy, voir note 19, 63-65. Nous remercions D. de Raemy qui nous a transmis les datations dendrochronologiques (réf. LRD09/R6180) encore inédites.
- <sup>35</sup> Grand-Rue 57, premier étage donnant sur la ruelle St-Nicolas. G. Bourgarel, «Fribourg: ville flamboyante», *as*. 37.2, 2014, 106-107.
- <sup>36</sup> Cette poutraison n'a pas pu être relevée, car elle a été dégagée après l'intervention de 2007.
- <sup>37</sup> Ces entrevous ultérieurement recouverts d'un décor peint (voir fig. 46) ont été documentés lors des récentes transformations.
- <sup>38</sup> Voir note 30, 462-463.
- <sup>39</sup> V. Villiger, *Freiburger Dekorationsmalereien in Wohn- und Festräumen des 16. und 17. Jahrhunderts*, Lizenziatsarbeit (Philosophische Fakultät der Universität Freiburg), [Freiburg 1982], Kat. 95.
- <sup>40</sup> Voir fig. 41.
- <sup>41</sup> Voir note 1.
- <sup>42</sup> A. Lauper, voir note 13, 88-96.
- <sup>43</sup> L'essentiel des informations est tiré de J. James – S. Pesko, *Rue (CH-1671 FR), Maison Maillardoz, salles peintes: rapport de l'étude préliminaire et recommandations*, Rapport déposé au SBC, [Prez-vers-Noréaz 2003].
- <sup>44</sup> Le décor peint de la maison de Vaumarcus au Landeron NE, par exemple, a été réalisé vers 1532, à l'occasion du mariage de l'une des deux filles des propriétaires, Georges et Isabelle de Rive; voir à ce propos J. Bujard – A. Glänzer – J.-D. Morerod – M. de Tribolet, *Le Landeron. Histoires d'une ville*, Hauterive 2001, 57-58, 88.
- <sup>45</sup> B. Pradervand, *Château de Curtilles, étude historique des décors peints – rapport préliminaire*, Manuscrit déposé aux Archives des monuments VD, [Ollon 2003]; B. Pradervand, *Château de Curtilles. Evaluation des décors peints. Notes complémentaires au rapport de juin 2003*, Manuscrit déposé aux Archives des monuments VD, [Ollon 2004]; B. Pradervand, *Château de Curtilles. Evaluation des décors peints. Bref résumé des recherches et découvertes*, Manuscrit déposé aux Archives des monuments VD, [Ollon 2005]. En dernier lieu: M. Fontannaz – B. Pradervand, *Le district de la Broye-Vully II (MAH 128; canton de Vaud VIII)*, Berne 2015, 288-294. Nous tenons à remercier Madame Brigitte Pradervand qui nous a aimablement transmis ces rapports inédits dont nous repreneons les conclusions.
- <sup>46</sup> Peintre né à Rome vers 1492/1499 et décédé à Mantoue en 1546. Le modèle utilisé est la gravure représentant Cybèle remettant Memnon entre les mains de deux génies.
- <sup>47</sup> A. Lauper, voir note 13, 93.
- <sup>48</sup> Voir note 39, Kat. 56.
- <sup>49</sup> G. Bourgarel, «La 'maison de Sorens' à Vuippens: la belle au bois dormant de nos monuments», *CAF* 15, 2013, 70-93.
- <sup>50</sup> Voir note 39, 52-54.
- <sup>51</sup> H. Schöpfer, «L'entretien du château sous l'Ancien Régime», in: F. Guex – I. Andrey (éd.), *Le château de Gruyères/Das Schloss Greyerz (Patrimoine fribourgeois, n° spécial 16)*, Fribourg 2005, 34-44.
- <sup>52</sup> G. Bourgarel, «Les premiers témoignages de productions stannifères en Suisse et dans le canton de Fribourg (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)», in: M. Maggetti – D. Morin – G. Rech (dir.), *Faïences et faïenceries de l'arc jurassien et ses marges. Procédés techniques et décors. L'apport des sources et de l'archéologie*, Actes de la deuxième table ronde franco-suisse (Vesoul, 2009), Vesoul 2013, 66-67.
- <sup>53</sup> M.-Th. Torche-Julmy, *Les poêles fribourgeois en céramique*, Fribourg, 1979, 219-250.
- <sup>54</sup> C. Kulling, *Catelles et poêles du Pays de Vaud du 14<sup>e</sup> au début du 18<sup>e</sup> siècle. Château de Chillon et autres provenances (CAR 116)*, Lausanne 2010, 234-235 cat. 136.
- <sup>55</sup> E. Roth-Heege, *Ofenkeramik und Kacheln. Typologie, Terminologie und Rekonstruktion im deutschsprachigen Raum (CH, D, A, FL) mit einem Glossar in sechzehn Sprachen (Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters 39)*, Basel 2012, 90-92.
- <sup>56</sup> Voir note 53, 240-241 cat. 174.
- <sup>57</sup> A. Lauper, voir note 13, 92.
- <sup>58</sup> Inv. RU-PMA 07/68.
- <sup>59</sup> Voir G. Bernage, *Encyclopédie médiévale d'après Viollet-le-Duc*, Tours 1998, 481.
- <sup>60</sup> G. Bourgarel, «Céramique en milieu urbain dans le canton de Fribourg: 1150-1350», in: U. Niffeler (éd.), *Siedlungsbefunde und Fundkomplexe der Zeit zwischen 800 und 1350 – Habitat et mobilier archéologiques de la période entre 800 et 1350*, Akten des Kolloquiums zur Mittelalterarchäologie in der Schweiz – Actes du Colloque «Archéologie du moyen Age en Suisse (Frauenfeld, 2010), Bâle 2011, 386-387, 394 et 400-401, cat. 25-27, 32 et 36.
- <sup>61</sup> Inv. RU-PMA 07/17 et 07/18.
- <sup>62</sup> Inv. RU-PMA 07/78.
- <sup>63</sup> G. Bourgarel, «Le contenu du fossé, la vais-



selle en céramique», in: G. Bourgarel – A.-F. Auberson – F. Bonnet Borel – M. Volken – S. Volken, *La porte de Romont ressuscitée* (Pro Fribourg, n° spécial 121), Fribourg 1998, 33-37; U. Babey, *Produits céramiques modernes. Ensemble de Porrentruy, Grand'Fin* (CAJ 18), Porrentruy 2003, 48-50, 198-199.

<sup>64</sup> Inv. RU-PMA 07/57.

<sup>65</sup> R. Rothkegel, «Mittelalterliche und neuzeitliche Tonstatuetten aus dem Kanton Zug», *RAA* 28, 2006, 155-156, 190-191 et Kat. 34.

<sup>66</sup> Inv. RU-PMA 07/29.

<sup>67</sup> C. Arminjon – N. Blondel, *Objets civils et domestiques: vocabulaire typologique*, Paris 2002<sup>2</sup>, 164.

<sup>68</sup> Inv. RU-PMA 07/39 et 07/185. Voir O. Goubitz – C. van Driel-Murray – W. Groenman-van Waateringe, *Stepping through time. Archeological footwear from prehistoric time until 1800*, Zwolle 2001, 95.

<sup>69</sup> Inv. RU-PMA 07/137.

<sup>70</sup> Nous remercions Marquita Volken (Gentle Craft, Lausanne) qui nous a aimablement communiqué ces renseignements.

<sup>71</sup> Inv. RU-PMA 07/53.

<sup>72</sup> Nous remercions M. le prof. émérite Walter Haas qui a identifié ces cartes et transmis ces renseignements.

<sup>73</sup> Nous remercions D. de Raemy qui a déchiffré ce document.

<sup>74</sup> Nous remercions François Guex qui a transcrit et traduit ce document.

<sup>75</sup> Inv. RU-PMA 07/1.

<sup>76</sup> Terme suisse romand désignant un mélange de céréales au sein duquel domine le seigle (voir glossaire en ligne des termes régionaux de Suisse romande et de Savoie <http://henrysuter.ch/glossaires/patoisH0.html#M>, consulté le 28 mai 2015).

<sup>77</sup> Voir note 2, 5.

<sup>78</sup> Voir note 1.

<sup>79</sup> *AF, ChA* 1994, 1995, 45-57.

<sup>80</sup> G. Bourgarel, voir note 49.

<sup>81</sup> Voir note 39, Kat. 17; V. Villiger, «Adieu au Moyen Age. La chasse au cerf du chevalier d'Englisberg», in: J. Steinauer (dir.), *Chasse. Des hommes, des bêtes, des fables*, Fribourg 2010, 53-61.

## Bibliographie

### De Diesbach 1895

M. de Diesbach, «Cheminée monumentale (Maison de Maillardoz à Rue)», *Fribourg artistique à travers les âges* 6, 1895, pl. XXIII.

### Grandjean et al. 1999

M. Grandjean – N. Morard – D. de Raemy (dir.), *Rue, de la villette savoyarde à la commune fribourgeoise* (Pro Fribourg, n° spécial 122), Fribourg 1999.



## Zusammenfassung

Bauarchäologische Teiluntersuchungen im Jahre 2007 sowie Analysen dabei entnommener dendrochronologischer Proben erlaubten neue Einsichten in die Geschichte des «Maison de Prez-Maillardoz» in Rue, eines der grössten Herrschaftshäuser des Kantons Freiburg. Das Anwesen umfasst einen Gebäudekörper, der sich seinerseits in vier Trakte untergliedert, sowie einen durch eine Freifläche davon getrennten Nebenbau. Der älteste Teil des im Jahre 1339 zum ersten Mal urkundlich erwähnten Bauwerks reicht in die Zeit zwischen 1260 – Jahr der Gründung des Städtchens Rue durch Peter II. von Savoyen († 1268) – und 1378 zurück. In den Jahren 1378/1379 wurde dieser früheste Hausteil (Gebäude 1), bei dem es sich zugleich um den Haupttrakt handelt, neu errichtet; 1391/1393 erfuhr er die ersten Umbauten. Das grosszügig dimensionierte, dreistöckige Haus besitzt drei monumentale Kamine aus dieser Zeit, von denen sich einer durch eine aussergewöhnliche geschnitzte Rahmung auszeichnet. Aus derselben Epoche stammen auch die Wendeltreppe und einige Türen und Fenster. Besonders erwähnenswert ist eines der Fenster an der strassenseitigen Fassade, das in einer Hohlkehle das Wappen der Maillardoz trägt. Die südlich an den Haupttrakt angrenzende Hauseinheit (Gebäude 2) wurde 1406/1408 durch einen zweigeschossigen Neubau ersetzt. In den Jahren 1434/1437 erfolgte die Erneuerung der daran anschliessenden Bauensembles (Gebäude 3 und 4), die ebenfalls über zwei Stockwerke verfügten. Während derselben Bauphase wurde das Gebäude 2 um eine Etage aufgestockt, von der sich strassenseitig die mit Dreipässen gefüllten Kielbogenfenster erhalten haben. In besagtem Geschoss wurde 1484/1486 die Decke zur Strassenseite hin durch eine französische Balkenlage ersetzt und gleichzeitig Trennwände aus Eichenholzbretter eingezogen. Mitte des 16. Jahrhunderts wurden die Gebäude 3 und 4 schliesslich ebenfalls um ein Stockwerk erhöht. Im 2. Stockwerk des Haupttrakts entstanden 1565/1566 strassenseitig zwei unterschiedlich grosse Säle; in den grösseren wurde das Kamin mit dem skulptierten Eichenholzrahmen eingebaut. Beide Räume wurden im Jahre 1591 von Claude de Villarzel mit einem gemalten Dekor ausgestattet, das oberhalb der Kamine die Wappen der Maillardoz und ihrer Ehefrauen zeigt. Zur gleichen Zeit, oder vielleicht bereits 1525, wurde in den beiden darunter liegenden Sälen ebenfalls eine reich profilierte Deckenbalkenlage eingezogen. An selber Stelle wurde während der zweiten Hälfte des 17. Jahrhunderts ein Arbeitszimmer mit Deckenmalereien eingerichtet. Die benachbarten Hausteile wurden bereits kurz vor 1628 in ein Gasthaus umgewandelt. Im 18. Jahrhundert folgten dann Umbauten am ganzen Gebäudekomplex, die 1730/1731 mit Arbeiten an den aus dem 15. Jahrhundert stammenden Hausteilen begannen. Dabei wurde ein grosser Teil der Fensterrahmen dem damaligen Zeitgeschmack angepasst. Im Innern war vor allem der Baubestand des 14. Jahrhunderts von den Erneuerungen betroffen. Ungefähr 1810/1811 wurde schliesslich das Dachwerk durch ein Mansarddach ersetzt, das sich heute mit Schieferdeckung präsentiert.